



SNC • LAVALIN

Rapport de gestion

Comparaison du deuxième trimestre et du premier semestre de 2021
au deuxième trimestre et au premier semestre de 2020

29 juillet 2021

Toute l'information financière est présentée en dollars canadiens, à moins d'indication contraire.

Table des matières

1	Notre entreprise	7
2	Comment nous analysons et présentons nos résultats	8
3	Sommaire - Deuxième trimestre et premier semestre de 2021	12
4	Analyse de la performance financière	14
5	Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)	30
6	Liquidités et ressources financières	34
7	Transactions entre parties liées	42
8	Méthodes comptables et modifications	42
9	Mesures financières non conformes aux normes IFRS, autres mesures conformes aux normes IFRS et autres informations non financières	43
10	Risques et incertitudes	52
11	Contrôles et procédures	52
12	Informations trimestrielles	53

Rapport de gestion

Le 29 juillet 2021

Le rapport de gestion a pour but de permettre au lecteur de mieux comprendre les activités du Groupe SNC-Lavalin inc., sa stratégie d'affaires et sa performance, ainsi que sa façon de gérer les risques et les ressources financières. Dans le présent rapport de gestion, le terme « Société » ou le terme « SNC-Lavalin » désigne, selon le contexte, le Groupe SNC-Lavalin inc. et tous ou certains de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales, ou le Groupe SNC-Lavalin inc. ou l'un ou plusieurs de ses partenariats, de ses entreprises associées ou de ses filiales. Il vise également à améliorer la compréhension des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021 et de leurs notes afférentes et devrait, à cette fin, **être lu conjointement avec ce document, avec le rapport de gestion annuel daté du 8 mars 2021 (le « rapport de gestion annuel de 2020 ») et avec les états financiers consolidés annuels audités (les « états financiers annuels de 2020 ») et leurs notes afférentes pour les exercices terminés le 31 décembre 2020 et le 31 décembre 2019 (les « états financiers annuels de 2020 »), ainsi qu'à la lumière des informations se trouvant ci-après sur les énoncés prospectifs.** À moins d'indication contraire, les mentions de « sections » dans les présentes renvoient aux sections de ce rapport de gestion.

Il est possible de consulter l'information financière trimestrielle et annuelle de la Société, sa notice annuelle, la circulaire de sollicitation de procurations de la direction ainsi que d'autres documents financiers et des renseignements additionnels relatifs à la Société sur son site internet au **www.snclavalin.com** et sur SEDAR au **www.sedar.com**. SEDAR est le système électronique utilisé pour le dépôt officiel des documents des sociétés ouvertes auprès des Autorités canadiennes en valeurs mobilières. Aucune information présentée sur le site Web de SNC-Lavalin ou liée à celui-ci n'est incorporée par renvoi dans le présent rapport de gestion ou fait partie de ce dernier.

À moins d'indication contraire, toute l'information financière du présent rapport de gestion, y compris les montants dans les tableaux, est présentée en **dollars canadiens** et est préparée conformément aux **Normes internationales d'information financière (les « normes IFRS »)**. **Certains chiffres de croissance sont déterminés en devises constantes en utilisant les résultats financiers des périodes comparables de l'exercice précédent libellés en devises étrangères convertis aux taux de change en vigueur pour les périodes en cours. Certains totaux, sous-totaux et pourcentages peuvent ne pas concorder en raison de l'arrondissement des chiffres. L'abréviation sans objet (« s.o. ») indique que le pourcentage de la variation entre les chiffres de l'exercice considéré et de l'exercice précédent n'est pas significatif ou que le pourcentage de la variation est supérieur à 1 000 %.**

Mesures financières non conformes aux normes IFRS, autres mesures conformes aux normes IFRS et informations non financières

Certains des indicateurs utilisés par la Société pour analyser et évaluer ses résultats, tels qu'indiqués au tableau ci-dessous, constituent des mesures financières non conformes aux normes IFRS, d'autres mesures conformes aux normes IFRS ou des informations non financières. Par conséquent, ils n'ont pas de signification normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et certaines informations non financières permettent de mieux comprendre les résultats financiers de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et ces informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX NORMES IFRS, AUTRES MESURES CONFORMES AUX NORMES IFRS ET INFORMATIONS NON FINANCIÈRES

Performance

- Résultat dilué par action ajusté
- Résultat avant charges financières nettes (produits financiers nets), impôts sur le résultat et amortissement ajusté (« **RAIIA ajusté** »)
- Ratio du RAIIA ajusté sur les produits
- Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin
- Ratio des octrois sur les produits
- Résultat avant charges financières nettes (produits financiers nets) et impôts sur le résultat (« **RAII** »)
- Résultat avant charges financières nettes (produits financiers nets), impôts sur le résultat et amortissement (« **RAIIA** »)
- Rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« **RCPMA** »)
- RAII sectoriel ajusté
- RAIIA sectoriel ajusté
- Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits sectoriels (%)
- Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels (%)

Liquidité

- Ratio du fonds de roulement
- Dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours)
- Délai moyen de recouvrement des créances clients
- Fonds de roulement

Autre

- Base de taux de change constant

Une définition de toutes les mesures non conformes aux normes IFRS, des autres mesures conformes aux normes IFRS et des informations non financières est fournie à la section 9 afin de permettre au lecteur de mieux comprendre les indicateurs utilisés par la direction. En outre, selon le cas, la Société présente un rapprochement quantitatif clair des mesures financières non conformes aux normes IFRS et de la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS; se reporter à la section 9 pour obtenir les renvois aux sections du rapport de gestion où ces rapprochements sont présentés.

Chiffres comparatifs

Activités abandonnées

Certains montants comparatifs dans l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global ont fait l'objet d'une nouvelle présentation, en raison de la présentation des activités de Pétrole et gaz, qui étaient auparavant incluses dans le secteur Ressources, à titre d'activités abandonnées. À moins d'indication contraire, toutes les informations financières représentent les résultats de la Société tirés des activités poursuivies.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent rapport de gestion faisant état des budgets, des estimations, des attentes, des prévisions, des objectifs, des prédictions, des projections pour l'avenir ou des stratégies de la Société ou de la direction peuvent être des « énoncés prospectifs » et peuvent être signalés par l'utilisation de verbes ou de termes tels que « anticiper », « s'attendre à », « cible », « cibler », « croire », « devoir », « économie de coûts », « espérer », « estimer », « évaluer », « objectif », « perspectives », « planifier », « pouvoir », « présumer », « prévisions », « prévoir », « probable », « projeter », « synergies », ainsi que par l'emploi du conditionnel ou du futur, que la tournure soit négative ou positive et quelle que soit la variante utilisée. Les énoncés prospectifs incluent également toutes les autres affirmations qui ne s'appuient pas sur des faits historiques. Ils comprennent également les énoncés liés aux éléments suivants : i) les dépenses d'investissement futures, les produits, les charges, les bénéfices, les résultats économiques, l'endettement, la situation financière, les pertes et les projets à venir, ii) les stratégies d'affaires et de gestion, l'expansion et la croissance des activités de la Société et iii) les répercussions additionnelles prévues de la pandémie en cours de COVID-19 sur les activités et les secteurs opérationnels à présenter ainsi que les éléments d'incertitudes s'y rattachant. Tous ces énoncés prospectifs sont formulés conformément aux règles refuges des lois sur les valeurs mobilières canadiennes applicables. La Société met en garde le lecteur que ces énoncés prospectifs, par leur nature même, comportent des risques et des incertitudes, et que les actions et/ou les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs, ou pourraient avoir une incidence sur le degré avec lequel une projection particulière se réalisera. Les énoncés prospectifs sont présentés dans le but d'assister les investisseurs et autres personnes dans la compréhension de certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Société, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Société ainsi que de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités. Les lecteurs sont mis en garde que de telles informations peuvent ne pas être appropriées pour d'autres usages.

Les énoncés prospectifs formulés dans le présent rapport de gestion sont basés sur certaines hypothèses qui sont jugées raisonnables par la Société au 29 juillet 2021. Les hypothèses sont posées tout au long du rapport de gestion annuel de 2020 (particulièrement dans les sections « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » et « Comment nous analysons et présentons nos résultats » du présent rapport de gestion) qui ont été mises à jour dans le présent rapport de gestion. Si ces hypothèses s'avèrent inexactes, les résultats réels de la Société pourraient différer significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. De plus, des facteurs de risque importants pourraient faire en sorte que les hypothèses et estimations de la Société s'avèrent inexactes, et que les actions ou les résultats réels de la Société diffèrent significativement de ceux contenus explicitement ou implicitement dans de tels énoncés prospectifs. Ces facteurs de risque incluent, sans s'y limiter : a) répercussions additionnelles de la pandémie de COVID-19; b) réalisation de l'orientation stratégique annoncée en 2019; c) contrats à prix forfaitaire ou incapacité de la Société à respecter l'échéancier contractuel et les exigences de rendement ou à exécuter les projets de façon efficiente; d) obligations de prestation restant à remplir; e) octroi des contrats et calendrier; f) statut de fournisseur de services auprès d'organismes publics; g) activités mondiales; h) responsabilité en matière nucléaire; i) participation dans des investissements; j) dépendance

envers des tiers; k) coentreprises et partenariats; l) systèmes et données informatiques et conformité aux lois sur la protection de la vie privée; m) concurrence; n) responsabilité professionnelle de la Société ou sa responsabilité pour des services défectueux; o) indemnités et pénalités pécuniaires relatives aux rapports et aux opinions techniques et professionnels; p) protection d'assurance; q) santé et sécurité; r) compétence du personnel; s) arrêts de travail, négociations syndicales et autres questions relatives à la main-d'œuvre; t) conditions météorologiques extrêmes et effet des catastrophes naturelles ou autres et crises sanitaires mondiales; u) cession ou vente d'actifs importants; v) propriété intellectuelle; w) liquidités et situation financière; x) endettement; y) incidence des résultats d'exploitation et du niveau d'endettement sur la situation financière; z) garantie aux termes de la convention de prêt avec la CDPQ; aa) dépendance envers les filiales relativement au remboursement de la dette; bb) dividendes; cc) obligations au titre des avantages postérieurs à l'emploi, y compris des régimes de retraite; dd) besoins en fonds de roulement; ee) recouvrement auprès des clients; ff) dépréciation du goodwill et d'autres actifs; gg) incidence sur la Société des poursuites judiciaires et réglementaires, des enquêtes et des règlements relatifs aux litiges; hh) nouvelle réglementation et conduite ou non-respect des lois anticorruption ou autres lois ou règlements gouvernementaux par un employé, un agent ou un partenaire; ii) réputation de la Société; jj) limites inhérentes au cadre de contrôle de la Société; kk) lois et règlements en matière d'environnement; ll) Brexit; mm) conjoncture économique mondiale; nn) fluctuations dans les prix des marchandises et oo) impôts sur le résultat.

La Société met en garde le lecteur que la liste des facteurs qui précède n'est pas exhaustive. Pour plus d'information sur les risques et incertitudes, et sur les hypothèses qui pourraient faire en sorte que les résultats réels de la Société diffèrent des attentes actuelles, se reporter respectivement aux sections « Risques et incertitudes », « Comment nous analysons et présentons nos résultats » et « Jugements comptables critiques et sources principales d'incertitudes relatives aux estimations » du rapport de gestion annuel de 2020.

La Société peut, de temps à autre, formuler verbalement des énoncés prospectifs. La Société recommande de lire les paragraphes qui précèdent et les facteurs de risque décrits au sein du présent rapport de gestion pour une description de certains facteurs susceptibles de causer un écart significatif entre les résultats réels de la Société et ceux envisagés dans les énoncés prospectifs formulés verbalement. Les énoncés prospectifs contenus dans le présent document reflètent les attentes de la Société au 29 juillet 2021, date d'approbation par le conseil d'administration de la Société, et sont sujets à changement après cette date. La Société ne s'engage nullement à actualiser publiquement ou à réviser ces énoncés prospectifs ou cette information prospective, qu'ils soient formulés par écrit ou verbalement, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf si les lois ou les règlements applicables l'exigent. L'information prospective et les énoncés prospectifs figurant aux présentes sont formulés sous réserve de cette mise en garde dans leur intégralité.

1 Notre entreprise

Fondée en 1911, SNC-Lavalin est une entreprise spécialisée en gestion de projet offrant des services professionnels entièrement intégrés et exploitant des bureaux partout dans le monde. SNC-Lavalin rassemble les personnes, les technologies et les données pour façonner et livrer des projets et des concepts de classe mondiale, tout en offrant des solutions novatrices complètes tout au long du cycle de vie des actifs. Notre expertise est vaste – les services-conseils, la cybersécurité et les réseaux intelligents, la conception et l'ingénierie, l'approvisionnement, la gestion de projet et de la construction, l'exploitation et l'entretien (« O&M »), la mise hors service et les investissements de maintien.

SNC-Lavalin observe des normes exceptionnelles en matière de santé et de sécurité, d'éthique et de conformité, et de protection de l'environnement. La Société s'engage à réaliser des projets de grande qualité dans les limites budgétaires et les délais établis, et ce, à l'entière satisfaction de ses clients.

Dans certaines parties du présent rapport de gestion, les activités de services professionnels et gestion de projet sont désignées collectivement comme « SP&GP », afin d'être distinguées des activités de « Capital ». SP&GP regroupe cinq des secteurs de la Société; à savoir ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, alors que Capital constitue un secteur à présenter distinct de SP&GP.



Comment nous analysons et présentons nos résultats

COMMENT NOUS PRÉSENTONS NOS RÉSULTATS

La Société présente ses informations financières conformément à la façon dont la direction évalue la performance en regroupant ses activités en six secteurs à présenter, soit i) ICGP, ii) Énergie nucléaire, iii) Services d'infrastructures, iv) Ressources, v) Projets d'infrastructures d'IAC et vi) Capital.

Nous présentons également certains résultats et certaines informations financières séparément pour i) les activités de SP&GP dans nos branches d'activité, ce qui comprend cinq des six secteurs, soit ICGP, Énergie nucléaire, Services d'infrastructures, Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, et ii) Capital.

SP&GP

Les informations présentées pour SP&GP comprennent les contrats qui génèrent des produits provenant principalement des activités dans les domaines des services-conseils, des réseaux intelligents et de la cybersécurité, de la conception et de l'ingénierie, de l'approvisionnement, de la gestion de projet et gestion de la construction, de l'O&M, de la mise hors service et des investissements de maintien. SP&GP comprend également les produits tirés des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, pour lesquels la Société a cessé de soumissionner en juillet 2019, à l'exception de certains services d'IAC récurrents qui représentent des solutions normalisées à faible risque.

Le secteur **ICGP** englobe tous les services de consultation, d'ingénierie, de conception et de gestion de projet à l'échelle mondiale. Ce secteur se trouve également à l'avant-plan de nos efforts de transformation du secteur mondial des infrastructures en tirant avantage des données et de la technologie pour améliorer l'exécution des projets de nos clients, de la conception à l'éventuelle exploitation. Les projets d'ICGP visent principalement le domaine des transports, notamment les transports collectifs et ferroviaires, ainsi que les routes, les aéroports, les infrastructures civiles, l'aéronautique, la défense et la sécurité, et la technologie, et certains de ces projets sont parmi les plus innovants au monde. Une partie importante des produits du secteur ICGP provient du secteur public, qu'il s'agisse d'autorités nationales, provinciales, étatiques, locales ou municipales. Tout comme pour le premier semestre de 2020, tous les produits du secteur ICGP pour le premier semestre de 2021 proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie.

Le secteur **Énergie nucléaire** appuie les clients tout au long du cycle de vie nucléaire en leur offrant une gamme complète de services : services de consultation, services d'IAGC, services sur le terrain, services de technologie, pièces de rechange, services de soutien aux réacteurs, mise hors service et gestion des déchets. À titre de dépositaire de la technologie CANDU, le secteur offre également des services pour les nouveaux réacteurs CANDU ainsi que la remise à neuf complète de ceux-ci. Les produits du secteur Énergie nucléaire proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier semestre de 2021 : 97 %; pour le premier semestre de 2020 : 99 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier semestre de 2021 : 3 %; pour le premier semestre de 2020 : 1 %).

Le secteur **Services d'infrastructures** comprend les projets d'O&M, ainsi que la gamme de services d'IAC récurrents de la Société, soit les solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain; et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon. Le secteur comprend aussi des solutions d'ingénierie dans l'hydroélectricité, le transport et la distribution d'électricité, l'énergie renouvelable, le stockage d'énergie, les réseaux intelligents et la cybersécurité. Le RAI sectoriel ajusté inclut l'apport attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle. À ce titre, le RAI sectoriel ajusté de Linxon, filiale détenue à 51 %, est présenté à 100 %. Les produits du secteur Services d'infrastructures proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier semestre de 2021 : 58 %; pour le premier semestre de 2020 : 61 %) et de contrats d'IAC normalisés (pour le premier semestre de 2021 : 42 %; pour le premier semestre de 2020 : 39 %).

Les trois secteurs susmentionnés sont regroupés et présentés dans la branche d'activité SNCL Services d'ingénierie.

Le secteur **Ressources** offre un vaste éventail de services de réalisation couvrant tout le cycle de vie des projets, de l'élaboration à la réalisation, de même que des services de soutien, principalement aux entreprises du secteur minier et métallurgique. Le secteur Ressources a cessé de soumissionner pour de nouveaux projets d'IAC basés sur le modèle de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire en juillet 2019. Le secteur Ressources met désormais l'accent sur les services en lien avec l'ingénierie, les mandats d'IAGC, la consultation en gestion de projet (« CGP »), la gestion de la mise en service et le soutien technique par l'entremise d'un modèle contractuel à faible risque ainsi que d'une exécution opérationnelle reposant sur des régions clés et des clients mondiaux. Le secteur comprend aussi la phase d'exploitation d'un contrat de construction-possession-exploitation (« CPE ») aux États-Unis. Par le passé, le secteur Ressources comprenait les services et les projets de construction clés en main à prix forfaitaire liés aux activités de Pétrole et gaz, qui sont maintenant présentées à titre d'activités abandonnées à la fois pour 2021 et 2020. Les produits du secteur Ressources proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier semestre de 2021 : 77 %); et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier semestre de 2021 : 23 %).

Le secteur **Projets d'infrastructures d'IAC** inclut des projets de construction clés en main à prix forfaitaire liés au transport collectif, au métro, aux routes, aux ponts, aux aéroports, aux ports, aux havres et aux infrastructures hydriques. En outre, le secteur Projets d'infrastructures d'IAC comprend des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire liés à l'ancien secteur Énergie propre ainsi que des projets d'énergie thermique, un marché duquel la Société s'est retirée en 2018. En juillet 2019, la Société a décidé de cesser de soumissionner pour de nouveaux contrats de construction clés en main à prix forfaitaire. Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC proviennent de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier semestre de 2021 : 98 %; pour le premier semestre de 2020 : 100 %) et de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier semestre de 2021 : 2 %; pour le premier semestre de 2020 : — %).

Les deux secteurs susmentionnés sont regroupés et présentés dans la branche d'activité SNCL Projets.

Les contrats visant la prestation de services d'ingénierie, d'approvisionnement et de gestion de la construction sont souvent désignés comme des contrats d'« IAGC ». Les contrats qui incluent la prestation de services d'ingénierie, la fourniture des matériaux et la fourniture ou la fabrication de l'équipement, de même que les activités de construction, sont souvent désignés comme des contrats d'« IAC ».

Nos contrats sont négociés en utilisant diverses options de conclusion de marché. Toutefois, les produits des activités de SP&GP proviennent essentiellement de trois principaux types de contrats : les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire et les contrats d'IAC normalisés. Les contrats de SP&GP sont répartis dans les secteurs et les branches d'activité suivants :

Répartition de SP&GP					
	Branche d'activité SNCL Services d'ingénierie			Branche d'activité SNCL Projets	
	Secteur ICGP	Secteur Énergie nucléaire	Secteur Services d'infrastructures	Secteur Projets d'infrastructures d'IAC	Secteur Ressources
Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie	✓	✓	✓	✓	✓
Contrats de construction clés en main à prix forfaitaire	s.o.	s.o. ⁽¹⁾	s.o.	✓	✓
Contrats d'IAC normalisés	s.o.	s.o.	✓	s.o.	s.o.

⁽¹⁾ Énergie nucléaire comprend certains contrats de construction clés en main à prix forfaitaire du passé.

Les produits tirés des activités de SP&GP de la Société proviennent de contrats de type remboursable et de services d'ingénierie (pour le premier semestre de 2021 : 78 %; pour le premier semestre de 2020 : 81 %), de contrats d'IAC normalisés (pour le premier semestre de 2021 : 8 %; pour le premier semestre de 2020 : 8 %) et de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire (pour le premier semestre de 2021 : 14 %; pour le premier semestre de 2020 : 11 %).

CAPITAL

Le secteur **Capital** est la branche de SNC-Lavalin dédiée aux investissements, au financement et à la gestion d'actifs, responsable du développement de projets, du montage de financements, de l'investissement des capitaux, de l'élaboration de modélisations financières complexes et de la gestion de ses investissements en infrastructures en vue d'obtenir des rendements optimaux. Ses activités sont principalement axées sur les infrastructures, telles que les ponts, les autoroutes, les réseaux de transport en commun, les centrales électriques, l'infrastructure énergétique, les installations de traitement de l'eau et l'infrastructure sociale (comme les hôpitaux). Le secteur Capital comprend la participation de 20 % de SNC-Lavalin dans SNC-Lavalin Infrastructure Partners LP et la gestion de celle-ci.

Le secteur Capital participe à des partenariats public-privé. De telles ententes permettent le transfert au secteur privé d'une grande partie des risques liés à la conception, à la construction, à l'exploitation et à l'entretien ainsi qu'au financement de tels actifs. En retour, le client i) soit s'engage à faire des paiements réguliers, généralement sous forme de paiements de disponibilité, dès la mise en exploitation de l'infrastructure, pendant une période déterminée (de 20 à 40 ans, en général); ii) soit permet à l'entité de concession d'infrastructure de percevoir des droits d'utilisation auprès des usagers de l'infrastructure pendant une période déterminée; ou iii) combine ces deux aspects.

Tous les investissements sont structurés pour générer un rendement du capital investi adapté au profil de risque de chaque projet. Les produits des investissements de Capital proviennent principalement des dividendes ou distributions reçus par SNC-Lavalin des entités de concession d'investissement, ou de la totalité ou d'une portion des produits ou du résultat net de cette entité, selon la méthode comptable exigée par les normes IFRS.

La Société est d'avis que la juste valeur totale de ses investissements de Capital est bien plus élevée que leur valeur comptable nette de 504,1 millions \$ au 30 juin 2021. La participation restante de 6,76 % dans 407 International inc. (l'« Autoroute 407 ETR ») représente la portion la plus significative de la juste valeur totale du portefeuille d'investissements de Capital de la Société.

La valeur comptable nette des investissements de Capital, au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020 est représentée de la façon suivante :

(EN MILLIONS \$)	30 JUIN 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Autoroute 407 ETR ⁽¹⁾	— \$	— \$
Autres	504,1	426,7
Total	504,1 \$	426,7 \$

⁽¹⁾ La valeur comptable nette est de néant, car la Société a arrêté précédemment de constater sa quote-part des pertes de l'Autoroute 407 ETR lorsque les pertes accumulées et les dividendes auraient résulté en un solde négatif à l'égard de l'investissement de la Société dans l'Autoroute 407 ETR..



Sommaire – Deuxième trimestre et premier semestre de 2021

3.1 SOMMAIRE – INDICATEURS FINANCIERS CLÉS

FAITS SAILLANTS FINANCIERS

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020 ⁽¹⁾	2021	2020 ⁽¹⁾
États du résultat net				
Produits	1 797,8 \$	1 660,0 \$	3 617,5 \$	3 528,5 \$
RAII ⁽²⁾	80,4	(21,5)	183,9	(6,7)
RAIIA ⁽²⁾	144,0	69,7	315,4	173,5
Résultat net provenant des activités poursuivies	32,3	(23,5)	101,0	(19,1)
Résultat net provenant des activités abandonnées	16,5	(86,3)	21,8	(153,3)
Résultat net pour la période	48,9	(109,9)	122,8	(172,4)
Résultat par action dilué provenant des activités poursuivies (en \$)	0,17	(0,14)	0,55	(0,14)
Produits provenant des activités poursuivies de SP&GP	1 778,0	1 638,4	3 576,0	3 460,6
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP ⁽²⁾	53,8	21,7	137,2	82,7
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) ⁽²⁾	0,31	0,12	0,78	0,47
RAIIA ajusté provenant de SP&GP (en % des produits provenant de SP&GP) ⁽²⁾	8,4 %	5,0 %	8,8 %	6,3 %
Situation financière et flux de trésorerie				
Trésorerie et équivalents de trésorerie (au 31 décembre pour la colonne 2020)			662,9 \$	932,9 \$
Dette nette avec recours (au 31 décembre pour la colonne 2020) ⁽²⁾			(335,4)	(240,0)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation			83,7	153,2
Autre indicateur				
Carnet de commandes (aux 30 juin)			13 012,2 \$	13 771,0 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

⁽²⁾ Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou autres mesures conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

Les faits saillants financiers de la Société tiennent compte des éléments importants suivants pour le deuxième trimestre de 2021 :

- Les produits du deuxième trimestre de 2021 ont augmenté par rapport à ceux de la période correspondante de 2020, principalement ceux des secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC.
- Le résultat net provenant des activités poursuivies a totalisé 32,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2021, comparativement à 23,5 millions \$ au deuxième trimestre de 2020, résultant principalement :
 - d'un apport plus élevé provenant principalement des secteurs Ressources, ICGP, Services d'infrastructures et Énergie nucléaire, partiellement contrebalancé par un RAII sectoriel ajusté négatif provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC et d'un apport moindre du secteur Capital;
 - d'une charge d'impôt sur le résultat en 2021 par rapport à un recouvrement d'impôt en 2020;
 - d'une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises;

- d'une baisse des coûts de restructuration et de transformation; et
- d'une hausse des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués.
- Le résultat net provenant des activités abandonnées s'est établi à 16,5 millions \$ au deuxième trimestre de 2021, comparativement à une perte nette provenant des activités abandonnées de 86,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2020. Le résultat de 2020 incluait une incidence négative de révisions défavorables des prévisions sur certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire.
- Un solde de trésorerie et équivalents de trésorerie de 662,9 millions \$ et un carnet de commandes de 13,0 milliards \$ au 30 juin 2021.

3.2 SOMMAIRE – AUTRES ÉLÉMENTS

PANDÉMIE DE COVID-19

Il n'y a pas eu de changement important aux répercussions estimées de la pandémie de COVID-19 sur les activités et les résultats actuels et futurs de la Société depuis le dépôt du rapport de gestion annuel de 2020 le 9 mars 2021. Se reporter à la section 3.2 du rapport de gestion annuel de 2020.

CESSION - ACTIVITÉS DE PÉTROLE ET GAZ

Le 29 juillet 2021, SNC-Lavalin a conclu la vente d'une part importante de ses activités de Pétrole et gaz du secteur Ressources à Kentech Corporate Holdings Limited. La part restante de la vente, soit la partie saoudienne des activités, devrait être conclue d'ici la fin du troisième trimestre de 2021, après la réception prévue de l'approbation réglementaire usuelle de l'Arabie saoudite. Cette part des activités représentait environ le quart des produits annuels totaux tirés des activités de Pétrole et gaz du secteur Ressources. L'ensemble de la transaction devrait générer un gain sur cession sans effet sur la trésorerie supérieur à la perte cumulative liée à la réévaluation de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente à la juste valeur diminuée des coûts de la vente, après prise en compte de la reprise dans le résultat net du montant cumulé des écarts de change découlant de la conversion des établissements à l'étranger comptabilisés dans les autres composantes des capitaux propres liés aux activités de Pétrole et gaz cédées. Le produit de cession net estimatif en trésorerie, sous réserve des ajustements liés aux conditions de clôture, ne devrait pas être important.



Analyse de la performance financière

Les données financières présentées dans le tableau ci-dessous proviennent des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société préparés conformément à l'IAS 34, *Information financière intermédiaire*, pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021 et le 30 juin 2020, à l'exception des mesures financières non conformes aux normes IFRS présentées dans la section « Indicateurs financiers additionnels » du tableau ci-dessous.

	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2020	2020 ⁽¹⁾	2021	2020 ⁽¹⁾
Activités poursuivies				
Produits	1 797,8 \$	1 660,0 \$	3 617,5 \$	3 528,5 \$
RAII sectoriel ajusté – Total	140,3 \$	59,5 \$	283,6 \$	214,9 \$
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	26,7 \$	18,1 \$	42,9 \$	54,9 \$
Perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues	—	—	—	0,9
Perte (gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(1,6)	(1,0)	(5,8)	60,9
Coûts de restructuration et de transformation	15,2	23,9	20,1	24,4
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	20,5	40,0	43,8	80,4
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,9)	—	(1,3)	—
Résultat avant intérêts et impôts	80,4 \$	(21,5) \$	183,9 \$	(6,7) \$
Charges financières nettes	25,9 \$	25,9 \$	57,1 \$	57,9 \$
Résultat avant impôts sur le résultat provenant des activités poursuivies	54,5 \$	(47,5) \$	126,8 \$	(64,5) \$
Impôts sur le résultat	22,2 \$	(24,0) \$	25,8 \$	(45,4) \$
Résultat net provenant des activités poursuivies	32,3 \$	(23,5) \$	101,0 \$	(19,1) \$
Résultat net provenant des activités abandonnées	16,5 \$	(86,3) \$	21,8 \$	(153,3) \$
Résultat net pour la période	48,9 \$	(109,9) \$	122,8 \$	(172,4) \$
Résultat net attribuable aux éléments suivants :				
Actionnaires de SNC-Lavalin	45,7 \$	(111,6) \$	118,8 \$	(177,6) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	3,1	1,8	4,1	5,2
Résultat net pour la période	48,9 \$	(109,9) \$	122,8 \$	(172,4) \$
Résultat par action provenant des activités poursuivies (en \$) :				
De base	0,17 \$	(0,14) \$	0,55 \$	(0,14) \$
Dilué	0,17 \$	(0,14) \$	0,55 \$	(0,14) \$
Indicateurs financiers additionnels provenant des activités poursuivies :				
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	26,1 \$	(31,9) \$	87,2 \$	(10,9) \$
Résultat dilué par action provenant de SP&GP (en \$)	0,15 \$	(0,18) \$	0,50 \$	(0,06) \$
Résultat dilué par action ajusté provenant de SP&GP (en \$) ⁽²⁾	0,31 \$	0,12 \$	0,78 \$	0,47 \$
RAIIA ajusté provenant de SP&GP ⁽²⁾	148,9 \$	82,2 \$	313,0 \$	218,7 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

⁽²⁾ Mesures financières non conformes aux normes IFRS ou autres mesures conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières et pour les renvois au rapprochement avec la mesure la plus directement comparable conforme aux normes IFRS, selon le cas.

4.1 ANALYSE DES PRODUITS ET DU RAI SECTORIEL AJUSTÉ

DEUXIÈMES TRIMESTRES				
(EN MILLIONS \$)	2021		2020 ⁽¹⁾	
PAR SECTEUR	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	935,3 \$	85,4 \$	933,6 \$	78,8 \$
Énergie nucléaire	234,7	33,2	221,2	30,9
Services d'infrastructures	334,3	26,4	314,6	22,8
SNCL Services d'ingénierie – Total	1 504,3 \$	145,1 \$	1 469,5 \$	132,5 \$
Ressources	40,7 \$	1,0 \$	(13,7) \$	(72,4) \$
Projets d'infrastructures d'IAC	233,0	(22,2)	182,6	(19,0)
SNCL Projets – Total	273,7 \$	(21,3) \$	168,9 \$	(91,4) \$
SP&GP – Total	1 778,0 \$	123,9 \$	1 638,4 \$	41,1 \$
Capital	19,8 \$	16,4 \$	21,6 \$	18,4 \$
Total	1 797,8 \$	140,3 \$	1 660,0 \$	59,5 \$

PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN				
(EN MILLIONS \$)	2021		2020 ⁽¹⁾	
PAR SECTEUR	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	PRODUITS	RAII SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	1 868,5 \$	166,0 \$	1 878,8 \$	136,3 \$
Énergie nucléaire	463,8	65,1	458,2	67,6
Services d'infrastructures	687,1	46,8	667,3	40,1
SNCL Services d'ingénierie – Total	3 019,4 \$	277,9 \$	3 004,3 \$	244,1 \$
Ressources	97,6 \$	3,3 \$	51,5 \$	(74,4) \$
Projets d'infrastructures d'IAC	459,0	(32,8)	404,8	(15,2)
SNCL Projets – Total	556,6 \$	(29,5) \$	456,4 \$	(89,6) \$
SP&GP – Total	3 576,0 \$	248,4 \$	3 460,6 \$	154,5 \$
Capital	41,5 \$	35,1 \$	67,8 \$	60,4 \$
Total	3 617,5 \$	283,6 \$	3 528,5 \$	214,9 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

4.1.1 ICGP

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Produits provenant du secteur ICGP	935,3 \$	933,6 \$	1 868,5 \$	1 878,8 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP	85,4 \$	78,8 \$	166,0 \$	136,3 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	9,1 %	8,4 %	8,9 %	7,3 %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP	106,0 \$	104,3 \$	208,9 \$	187,3 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur ICGP (%)	11,3 %	11,2 %	11,2 %	10,0 %

Les produits provenant du secteur ICGP se sont chiffrés à 935,3 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 933,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 0,2 %. En excluant l'incidence des variations des taux de change d'une année sur l'autre, la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant a été de 5,3 %. Cette hausse était principalement attribuable à une augmentation des volumes au Royaume-Uni. Un solide bassin de travaux futurs demeure en place avec des projets clés remportés au cours du trimestre.

Les produits provenant du secteur ICGP se sont chiffrés à 1 868,5 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 1 878,8 millions \$ pour le premier semestre de 2020, soit une diminution de 0,5 %. En excluant l'incidence des variations des taux de change d'une année sur l'autre, la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant a été de 2,4 %, portée principalement par un bon début d'année au Royaume-Uni.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP a augmenté pour s'établir à 85,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 106,0 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un RAII sectoriel ajusté de 78,8 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 104,3 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2020. L'augmentation reflète la solide performance continue observée au Royaume-Uni et aux États-Unis avec une productivité constante et les répercussions du règlement d'un certain nombre de comptes finaux de projets.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur ICGP a augmenté pour s'établir à 166,0 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 208,9 millions \$) pour le premier semestre de 2021, comparativement à un RAII sectoriel ajusté de 136,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 187,3 millions \$) pour le premier semestre de 2020. L'augmentation reflète le solide rendement continu observé dans l'ensemble du secteur et les répercussions du règlement d'un certain nombre de comptes finaux de projets. La performance au cours de la période comparable des six premiers mois de 2020 a reflété l'effet sur le volume de la COVID-19 et du prix du pétrole supprimé associé au Moyen-Orient, ainsi qu'une baisse de la rentabilité de projets d'envergure au Canada.

Il est à noter que le RAII sectoriel ajusté et le RAIIA sectoriel ajusté sont présentés avant charges de restructuration, dont 9,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2021 (deuxième trimestre de 2020 : 19,2 millions \$) et 9,7 millions \$ pour le premier semestre de 2021 (pour le premier semestre de 2020 : 19,2 millions \$) ont été engagés dans le secteur ICGP.

AUTRE INDICATEUR CLÉ DE PERFORMANCE

AUX (EN NOMBRE DE JOURS)	30 JUIN 2021	30 JUIN 2020
Délai moyen de recouvrement des créances clients du secteur ICGP	58 jours	71 jours

Au 30 juin 2021, le délai moyen de recouvrement des créances clients du secteur ICGP se chiffrait à 58 jours, comparativement à 71 jours au 30 juin 2020. L'amélioration est principalement attribuable à l'accélération des entrées de trésorerie découlant de la réduction des échéances de paiement des gouvernements. Le délai moyen de recouvrement des créances clients devrait augmenter pour le reste de l'exercice 2021, à mesure que la situation reviendra à la normale au cours de cette période.

4.1.2 ÉNERGIE NUCLÉAIRE

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Produits provenant du secteur Énergie nucléaire	234,7 \$	221,2 \$	463,8 \$	458,2 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Énergie nucléaire	33,2 \$	30,9 \$	65,1 \$	67,6 \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	14,2 %	14,0 %	14,0 %	14,8 %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Énergie nucléaire	36,9 \$	35,0 \$	71,4 \$	74,8 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Énergie nucléaire (%)	15,7 %	15,8 %	15,4 %	16,3 %

Les produits tirés du secteur Énergie nucléaire se sont chiffrés à 234,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 221,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 6,1 %. En excluant l'incidence des variations des taux de change d'une année sur l'autre, la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant a été de 9,6 %. Cette hausse était principalement attribuable à une hausse du volume en Amérique du Nord et en Europe, partiellement contrebalancée par une baisse du volume en Asie.

Les produits du secteur Énergie nucléaire se sont chiffrés à 463,8 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 458,2 millions \$ pour le premier semestre de 2020, soit une augmentation de 1,2 %. En excluant l'incidence des variations des taux de change d'une année sur l'autre, la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant a été de 3,5 %. La hausse était principalement attribuable à la même raison susmentionnée.

Pour le deuxième trimestre de 2021, le RAII sectoriel ajusté du secteur Énergie nucléaire a augmenté pour s'établir à 33,2 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 36,9 millions \$), comparativement à 30,9 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 35,0 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2020, principalement en raison d'une hausse du volume d'activité.

Pour le premier semestre de 2021, le RAII sectoriel ajusté du secteur Énergie nucléaire a diminué pour s'établir à 65,1 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 71,4 millions \$), comparativement à 67,6 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 74,8 millions \$) pour le premier semestre de 2020, principalement en raison d'un apport plus faible de l'Asie résultant d'un volume plus faible, partiellement contrebalancé par un apport plus élevé du Canada et de l'Europe.

4.1.3 SERVICES D'INFRASTRUCTURES

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Produits provenant du secteur Services d'infrastructures	334,3 \$	314,6 \$	687,1 \$	667,3 \$
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures	26,4 \$	22,8 \$	46,8 \$	40,1 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	7,9 %	7,3 %	6,8 %	6,0 %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures	29,0 \$	25,5 \$	51,9 \$	45,3 \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Services d'infrastructures (%)	8,7 %	8,1 %	7,6 %	6,8 %

Les produits provenant du secteur Services d'infrastructures se sont établis à 334,3 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 314,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, soit une augmentation de 6,3 %. En excluant l'incidence des variations des taux de change d'une année sur l'autre, la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant a été de 9,2 %. Cette hausse était principalement attribuable à la croissance des activités de Linxon.

Les produits provenant du secteur Services d'infrastructures se sont établis à 687,1 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 667,3 millions \$ pour le premier semestre de 2020, soit une augmentation de 3,0 %. En excluant l'incidence des variations des taux de change d'une année sur l'autre, la croissance du chiffre d'affaires à taux de change constant a été de 4,6 %. Cette augmentation était principalement due à la hausse des services d'ingénierie dans les projets hydro-électriques et à la croissance de Linxon.

Pour le deuxième trimestre de 2021, le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures a augmenté pour s'établir à 26,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 29,0 millions \$), comparativement à 22,8 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 25,5 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2020, résultant principalement d'un apport de marge plus élevé pour Linxon.

Pour le premier semestre de 2021, le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Services d'infrastructures a augmenté pour s'établir à 46,8 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 51,9 millions \$), comparativement à 40,1 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 45,3 millions \$) pour le premier semestre de 2020, résultant principalement d'un apport de marge globalement plus élevé pour O&M et Linxon.

4.1.4 RESSOURCES

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020 ⁽¹⁾	2021	2020 ⁽¹⁾
Produits provenant du secteur Ressources	40,7 \$	(13,7) \$	97,6 \$	51,5 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources	1,0 \$	(72,4) \$	3,3 \$	(74,4) \$
Ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	2,4 %	528,7 %	3,4 %	(144,3) %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources	3,4 \$	(69,3) \$	8,3 \$	(68,2) \$
Ratio du RAI sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Ressources (%)	8,4 %	506,1 %	8,5 %	(132,3) %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

Les produits du secteur Ressources se sont établis à 40,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à des produits négatifs de 13,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020. En excluant un ajustement défavorable des revenus au deuxième trimestre de 2020 pour un contrat de construction clés en main à prix forfaitaire avec un client au Moyen-Orient, la baisse des revenus d'une période à l'autre était principalement attribuable à l'écoulement du carnet de commandes des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire et à la disposition des activités de la société en Belgique au troisième trimestre de 2020, partiellement contrebalancées par la hausse des produits provenant de services liés à des projets miniers.

Les produits du secteur Ressources se sont établis à 97,6 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 51,5 millions \$ pour le premier semestre de 2020, pour les mêmes raisons susmentionnées.

Le RAI sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources s'est établi à 1,0 million \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 3,4 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un RAI sectoriel ajusté négatif de 72,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 69,3 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2020, résultant principalement d'une charge de 70 millions \$ liée à des différends avec un client au Moyen-Orient à l'égard d'un projet clés en main à prix forfaitaire au deuxième trimestre de 2020.

Le RAI sectoriel ajusté provenant du secteur Ressources s'est établi à 3,3 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté de 8,3 millions \$) pour le premier semestre de 2021, comparativement à un RAI sectoriel ajusté négatif de 74,4 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 68,2 millions \$) pour le premier semestre de 2020, pour la même raison susmentionnée.

4.1.5 PROJETS D'INFRASTRUCTURES D'IAC

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	233,0 \$	182,6 \$	459,0 \$	404,8 \$
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	(22,2) \$	(19,0) \$	(32,8) \$	(15,2) \$
Ratio du RAII sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	(9,5) %	(10,4) %	(7,1) %	(3,8) %
Informations supplémentaires				
RAIIA sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC	(19,3) \$	(13,7) \$	(26,3) \$	(5,5) \$
Ratio du RAIIA sectoriel ajusté sur les produits provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC (%)	(8,3) %	(7,5) %	(5,7) %	(1,4) %

Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC se sont établis à 233,0 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 182,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, alors que le volume des travaux effectués en 2021 dans le cadre de l'épuisement continu du carnet de commandes de contrats de construction clés en main à prix forfaitaire était plus élevé que celui de la période correspondante de 2020.

Les produits du secteur Projets d'infrastructures d'IAC se sont établis à 459,0 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 404,8 millions \$ pour le premier semestre de 2020, pour la même raison susmentionnée.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC s'est établi à un montant négatif de 22,2 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 19,3 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un RAII sectoriel ajusté négatif de 19,0 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 13,7 millions \$) pour le deuxième trimestre de 2020, principalement en raison d'une réduction de la marge brute reflétant des coûts de clôture plus élevés pour certains projets et les divers effets de la COVID-19, partiellement contrebalancés par la baisse des frais généraux.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Projets d'infrastructures d'IAC s'est établi à un montant négatif de 32,8 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 26,3 millions \$) pour le premier semestre de 2021, comparativement à un RAII sectoriel ajusté négatif de 15,2 millions \$ (RAIIA sectoriel ajusté négatif de 5,5 millions \$) pour le premier semestre de 2020, pour les mêmes raisons susmentionnées.

4.1.6 PRODUITS ET RAII SECTORIEL AJUSTÉ DU SECTEUR CAPITAL

(EN MILLIONS \$)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Produits provenant du secteur Capital	19,8 \$	21,6 \$	41,5 \$	67,8 \$
RAII sectoriel ajusté provenant des investissements de Capital :				
Provenant de l'Autoroute 407 ETR	— \$	— \$	— \$	21,1 \$
Provenant d'autres investissements de Capital ⁽¹⁾	16,4	18,4	35,1	39,3
RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Capital	16,4 \$	18,4 \$	35,1 \$	60,4 \$

⁽¹⁾ Le RAII sectoriel ajusté des autres investissements de Capital est présenté déduction faite des frais de vente, généraux et administratifs de la division, des frais de vente, généraux et administratifs corporatifs attribués, ainsi que des frais de vente, généraux et administratifs de tous les autres investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation.

Les produits provenant du secteur Capital se sont établis à 19,8 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 21,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, principalement en raison de la diminution de l'apport de certains investissements.

Les produits provenant du secteur Capital se sont établis à 41,5 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 67,8 millions \$ pour le premier semestre de 2020. La diminution des produits pour 2021 était principalement attribuable à la diminution de l'apport de l'Autoroute 407 ETR, résultant de l'absence de dividende reçu de cet investissement au premier et au deuxième trimestres de 2021, comparativement à 21,1 millions \$ reçus au premier trimestre de 2020.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 16,4 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 18,4 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, principalement en raison de la diminution des produits susmentionnée.

Le RAII sectoriel ajusté provenant du secteur Capital a diminué pour s'établir à 35,1 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 60,4 millions \$ pour le premier semestre de 2020. La diminution du RAII sectoriel ajusté était principalement attribuable à la diminution des produits susmentionnée.

Il convient de noter que le RAII sectoriel ajusté et le RAIIA sectoriel ajusté excluaient la perte de 57,2 millions \$ pour le premier semestre de 2020 découlant de la réévaluation négative à la juste valeur de la contrepartie à recevoir associée à la cession en août 2019 d'une portion de l'Autoroute 407 ETR.

4.2 ANALYSE DES FRAIS DE VENTE, GÉNÉRAUX ET ADMINISTRATIFS CORPORATIFS

DEUXIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	19,6 \$	7,0 \$	26,7 \$	11,1 \$	7,0 \$	18,1 \$

PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs	28,8 \$	14,1 \$	42,9 \$	40,8 \$	14,1 \$	54,9 \$

Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs ont totalisé 26,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 18,1 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020.

Les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs ont totalisé 42,9 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 54,9 millions \$ pour le premier semestre de 2020, principalement en raison d'un ajustement défavorable de 10,0 millions \$ de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (ce litige étant décrit à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

4.3 PERTE (GAIN) DÉCOULANT DES ACTIFS (PASSIFS) FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU RÉSULTAT NET

(EN MILLIONS \$)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Perte (gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	\$ (1,6) \$	(1,0) \$	(5,8) \$	60,9 \$

Le gain découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'est établi à 1,6 million \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un gain de 1,0 million \$ pour le deuxième trimestre de 2020.

Le gain découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net s'est établi à 5,8 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à une perte de 60,9 millions \$ pour le premier semestre de 2020, alors que cette dernière était principalement attribuable à une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$ de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR. Cette contrepartie éventuelle est payable sur une période de 10 ans par l'acquéreur de la participation de 10,01 % dans l'Autoroute 407 ETR vendue par la Société en août 2019. La juste valeur de cet actif financier a subi l'incidence négative provenant principalement du rendement actuel et projeté de l'Autoroute 407 ETR en 2020 en raison de la diminution du volume de la circulation découlant de l'effet de la pandémie de COVID-19. Les paiements sous-jacents sont tributaires de l'atteinte de certains seuils financiers cumulatifs liés au rendement de l'Autoroute 407 ETR.

4.4 COÛTS DE RESTRUCTURATION ET DE TRANSFORMATION

(EN MILLIONS \$)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020 ⁽¹⁾	2021	2020 ⁽¹⁾
Coûts de restructuration	10,0 \$	23,9 \$	12,2 \$	24,4 \$
Coûts de transformation	5,2	—	7,8	—
Coûts de restructuration et de transformation	15,2 \$	23,9 \$	20,1 \$	24,4 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

La Société a engagé des coûts de restructuration et de transformation de 15,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021 (deuxième trimestre de 2020 : 23,9 millions \$) **et de 20,1 millions \$ pour le premier semestre de 2021** (premier semestre de 2020 : 24,4 millions \$), résultant principalement de la baisse du niveau des indemnités de départ, en partie contrebalancée par des coûts encourus pour la transformation au cours du deuxième trimestre de 2021. Des mesures de restructuration ont été prises dans le secteur ICGP notamment au Canada au deuxième trimestre de 2021 et dans les régions du Moyen-Orient et du Royaume-Uni au deuxième trimestre de 2020, pour ajuster les coûts de base de ce secteur en raison de l'incidence de la COVID-19 sur le volume d'activités courant et prévu, pour lesquelles des coûts de restructuration de 9,4 millions \$ au deuxième trimestre de 2021 (premier semestre de 2021 : 9,7 millions \$) et de 19,2 millions \$ au deuxième trimestre de 2020 (premier semestre de 2020 : 19,2 millions \$) ont été comptabilisés.

4.5 AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES LIÉES AUX REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

(EN MILLIONS \$)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	20,5 \$	40,0 \$	43,8 \$	80,4 \$

L'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises s'est chiffré à 20,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021 (deuxième trimestre de 2020 : 40,0 millions \$) **et à 43,8 millions \$ pour le premier semestre de 2021** (premier semestre de 2020 : 80,4 millions \$) provenant principalement de la dotation à l'amortissement des immobilisations incorporelles liées à Atkins pour les deux périodes. La variation par rapport à l'exercice précédent découle principalement de la fin de la période d'amortissement au troisième trimestre de 2020 d'immobilisations incorporelles liées au carnet de commandes provenant de l'acquisition d'Atkins.

4.6 GAIN À LA RÉÉVALUATION À LA JUSTE VALEUR DIMINUÉE DES COÛTS DE LA VENTE DE L'ACTIF DU GROUPE DESTINÉ À ÊTRE CÉDÉ CLASSÉ COMME ÉTANT DÉTENU EN VUE DE LA VENTE

(EN MILLIONS \$)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,9) \$	— \$	(1,3) \$	— \$

Pour le deuxième trimestre de 2021, le montant du gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente s'est établi à 0,9 million \$ (deuxième trimestre de 2020 : néant) **et à 1,3 million \$ pour le premier semestre**

de 2021 (premier semestre de 2020 : néant), en raison de la réévaluation des actifs liés à Atkins Consulting Engineers Limited, au Kenya, une filiale faisant partie du secteur ICGP. Cette filiale est présentée comme un groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente au 30 juin 2021.

4.7 ANALYSE DU RAIL ET DU RAIIA

Le RAIL et le RAIIA sont des mesures financières non conformes aux normes IFRS. La définition de ces mesures financières et le rapprochement avec le résultat net sont présentés à la section 9.

Pour le deuxième trimestre de 2021, le RAIL s'est établi à 80,4 millions \$ comparativement à un RAIL négatif de 21,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020. La hausse du RAIL est principalement attribuable à une augmentation du RAIL sectoriel ajusté, surtout en raison d'un apport plus élevé du secteur Ressources, combinée à une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises.

Pour le premier semestre de 2021, le RAIL s'est établi à 183,9 millions \$ comparativement à un montant négatif de 6,7 millions \$ pour le premier semestre de 2020. La hausse du RAIL est principalement attribuable à une augmentation du RAIL sectoriel ajusté, surtout en raison d'un apport plus élevé des secteurs Ressources et ICGP partiellement contrebalancé par une diminution de l'apport des secteurs Projets d'infrastructures d'IAC et de Capital, combinée à une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises.

Le RAIIA s'est établi à 144,0 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à 69,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, principalement en raison des facteurs décrits précédemment à l'égard du RAIL, à l'exception de la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises. Après l'ajustement pour tenir compte des charges liées à la restructuration et à la transformation et du gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, **le RAIIA ajusté s'est établi à 158,3 millions \$ au deuxième trimestre de 2021**, comparativement à 93,6 millions \$ au deuxième trimestre de 2020. En excluant les résultats provenant de Capital, **le RAIIA ajusté de SP&GP s'est établi à 148,9 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021**, comparativement à 82,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020.

Le RAIIA s'est établi à 315,4 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à 173,5 millions \$ pour le premier semestre de 2020, principalement en raison des facteurs décrits précédemment à l'égard du RAIL, à l'exception de la baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises. Après l'ajustement pour tenir compte des charges liées à la restructuration et à la transformation, de la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, de l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite et du gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, **le RAIIA ajusté s'est établi à 334,1 millions \$ pour le premier semestre de 2021**, comparativement à 265,1 millions \$ pour le premier semestre de 2020. En excluant les résultats provenant de Capital, **le RAIIA ajusté de SP&GP s'est établi à 313,0 millions \$ pour le premier semestre de 2021**, comparativement à 218,7 millions \$ pour le premier semestre de 2020.

4.8 CHARGES FINANCIÈRES NETTES

DEUXIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020 ⁽¹⁾		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Produits d'intérêts	(0,7) \$	— \$	(0,7) \$	(3,8) \$	— \$	(3,8) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	8,4	—	8,4	14,8	—	14,8
Avec recours limité	4,0	—	4,0	4,3	—	4,3
Sans recours	0,9	4,1	5,1	1,1	3,9	5,0
Pertes nettes (gains nets) de change	(2,0)	—	(2,0)	(2,2)	0,3	(1,9)
Intérêts sur les obligations locatives	4,5	—	4,5	5,1	—	5,1
Autres	6,6	0,1	6,6	2,5	—	2,5
Charges financières nettes	21,7 \$	4,3 \$	25,9 \$	21,7 \$	4,2 \$	25,9 \$

PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020 ⁽¹⁾		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Produits d'intérêts	(2,7) \$	— \$	(2,7) \$	(7,6) \$	— \$	(7,6) \$
Intérêts sur la dette :						
Avec recours	17,1	—	17,1	26,1	—	26,1
Avec recours limité	7,8	—	7,8	9,2	—	9,2
Sans recours	1,9	8,3	10,2	2,4	8,2	10,6
Pertes nettes (gains nets) de change	3,1	—	3,1	(3,0)	0,3	(2,7)
Intérêts sur les obligations locatives	9,2	0,1	9,2	10,5	—	10,5
Autres	12,4	0,1	12,5	11,8	—	11,8
Charges financières nettes	48,7 \$	8,5 \$	57,1 \$	49,3 \$	8,5 \$	57,9 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

Pour le deuxième trimestre de 2021, les charges financières nettes provenant de SP&GP se sont établies à 21,7 millions \$, un niveau comparable aux 21,7 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020. Pour le premier semestre de 2021, les charges financières nettes provenant de SP&GP se sont établies à 48,7 millions \$, un niveau comparable aux 49,3 millions \$ pour le premier semestre de 2020, alors que la baisse de la charge d'intérêts était contrebalancée principalement par des pertes nettes de change en 2021 comparativement à des gains nets de change en 2020.

Les charges financières nettes provenant de Capital se sont établies à 4,3 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, un niveau comparable aux 4,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020. Les charges financières nettes provenant de Capital se sont établies à 8,5 millions \$ pour le premier semestre de 2021, un niveau comparable aux 8,5 millions \$ pour le premier semestre de 2020.

4.9 ANALYSE DE L'IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

DEUXIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020 ⁽¹⁾		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat provenant des activités poursuivies avant impôts sur le résultat	49,4 \$	5,1 \$	54,5 \$	(54,6) \$	7,1 \$	(47,5) \$
Charge (économie) d'impôts sur le résultat	20,1 \$	2,0 \$	22,2 \$	(24,5) \$	0,5 \$	(24,0) \$
Taux d'imposition effectif (%)	40,7 %	39,9 %	40,7 %	44,9 %	7,3 %	50,5 %

PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020 ⁽¹⁾		
	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL	PROVENANT DE SP&GP	PROVENANT DE CAPITAL	TOTAL
Résultat provenant des activités poursuivies avant impôts sur le résultat	114,2 \$	12,6 \$	126,8 \$	(45,1) \$	(19,4) \$	(64,5) \$
Charge (économie) d'impôts sur le résultat	23,0 \$	2,8 \$	25,8 \$	(39,4) \$	(6,0) \$	(45,4) \$
Taux d'imposition effectif (%)	20,1 %	22,2 %	20,3 %	87,4 %	30,8 %	70,3 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

Pour le deuxième trimestre de 2021, la Société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat de 22,2 millions \$, comparativement à une économie d'impôts sur le résultat de 24,0 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020.

Pour le deuxième trimestre de 2021, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été supérieur au taux d'imposition de 26,2 % prévu par la loi au Canada, principalement en raison d'une révision des estimations pour certains passifs d'impôts sur les résultats et des ajustements des soldes d'impôts sur le résultat différés attribuables aux changements des taux d'imposition et des lois fiscales, partiellement compensés par l'incidence géographique du résultat avant impôts sur le résultat.

Pour le deuxième trimestre de 2020, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été supérieur au taux d'imposition de 26,4 % prévu par la loi au Canada, principalement en raison d'une révision des estimations pour certains passifs d'impôts sur les résultats et des ajustements des soldes d'impôts sur le résultat différés attribuables aux changements des taux d'imposition et des lois fiscales, partiellement contrebalancés par des pertes nettes qui n'ont pas généré d'économie fiscale.

Le taux d'imposition effectif provenant des investissements de Capital a été supérieur au taux d'imposition de 26,2 % prévu par la loi au Canada pour le deuxième trimestre de 2021, principalement en raison de la dette fiscale sur une distribution d'un investissement en capital, partiellement contrebalancée par la portion des produits des investissements qui n'est pas affectée par l'impôt.

Pour le deuxième trimestre de 2020, le taux d'imposition effectif provenant des investissements de Capital était moins élevé que le taux d'imposition prévu par la loi au Canada de 26,4 %, principalement en raison de la portion des produits des investissements qui n'est pas affectée par l'impôt.

Pour le premier semestre de 2021, la Société a comptabilisé une charge d'impôts sur le résultat de 25,8 millions \$, comparativement à une économie d'impôts sur le résultat de 45,4 millions \$ pour le premier semestre de 2020.

Pour le premier semestre de 2021, le taux d'imposition effectif provenant de SP&GP a été inférieur au taux d'imposition de 26,2 % prévu par la loi au Canada, principalement en raison de l'incidence géographique du résultat avant impôts sur le résultat et d'une révision des estimations pour certains passifs d'impôts sur les résultats, partiellement contrebalancées par les ajustements des soldes d'impôts sur le résultat différés attribuables aux changements des taux d'imposition et des lois fiscales.

Pour le premier semestre de 2020, la Société a comptabilisé un recouvrement d'impôts provenant de SP&GP principalement en raison d'un recouvrement d'impôts découlant du report de pertes d'exploitation à certains exercices antérieurs dont le taux d'imposition était plus élevé, de certaines modifications apportées à la mesure de soldes d'impôts différés en raison de modifications aux taux d'impositions et aux lois fiscales et d'une révision des estimations pour certains passifs d'impôt sur les résultats.

Le taux d'imposition effectif provenant des investissements de Capital a été inférieur au taux d'imposition de 26,2 % prévu par la loi au Canada pour le premier semestre de 2021, principalement en raison de la portion non imposable des produits tirés des investissements, partiellement contrebalancée par un passif fiscal sur la distribution d'un investissement en capital.

Pour le premier semestre de 2020, le taux d'imposition effectif provenant des investissements de Capital était plus élevé que le taux d'imposition prévu par la loi au Canada de 26,4 %, principalement en raison de la portion des produits des investissements qui n'est pas affectée par l'impôt (incluant les dividendes de l'Autoroute 407 ETR), partiellement contrebalancée par la portion non imposable de la perte en capital sur la réévaluation défavorable de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR.

4.10 ANALYSE DU RÉSULTAT NET PROVENANT DES ACTIVITÉS POURSUIVIES

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	DEUXIÈMES TRIMESTRES			
	2021		2020 ⁽¹⁾	
	DONNÉES DILUÉES PAR ACTION		DONNÉES DILUÉES PAR ACTION	
Résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin :				
Provenant de SP&GP	26,1 \$	0,15 \$	(31,9) \$	(0,18) \$
Provenant de Capital	3,1	0,02	6,6	0,04
Résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	29,2 \$	0,17 \$	(25,3) \$	(0,14) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	3,1 \$	s.o.	1,8 \$	s.o.
Résultat net provenant des activités poursuivies	32,3 \$	s.o.	(23,5) \$	s.o.

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN			
	2021		2020 ⁽¹⁾	
	DONNÉES DILUÉES PAR ACTION		DONNÉES DILUÉES PAR ACTION	
Résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin :				
Provenant de SP&GP	87,2 \$	0,50 \$	(10,9) \$	(0,06) \$
Provenant de Capital	9,8	0,06	(13,4)	(0,08)
Résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	96,9 \$	0,55 \$	(24,3) \$	(0,14) \$
Participations ne donnant pas le contrôle	4,1 \$	s.o.	5,2 \$	s.o.
Résultat net provenant des activités poursuivies	101,0 \$	s.o.	(19,1) \$	s.o.

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

RÉSULTAT NET PROVENANT DE SP&GP

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de SP&GP s'est établi à 26,1 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de SP&GP de 31,9 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020, principalement attribuable à une contribution plus élevée du RAIL sectoriel ajusté, surtout en raison d'une augmentation de l'apport du secteur Ressources, combinée à une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, partiellement

contrebalancées principalement par une charge d'impôt sur le résultat en 2021 comparativement à un recouvrement d'impôt en 2020.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de SP&GP s'est établi à 87,2 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de SP&GP de 10,9 millions \$ pour le premier semestre de 2020, principalement attribuable à une augmentation du RAI sectoriel ajusté, surtout en raison d'une augmentation de l'apport des secteurs Ressources et ICGP partiellement contrebalancée par une diminution de l'apport du secteur Projets d'infrastructures d'IAC, combinée à une baisse de l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, partiellement contrebalancée principalement par une charge d'impôt sur le résultat en 2021 par rapport à un recouvrement d'impôt en 2020.

RÉSULTAT NET PROVENANT DE CAPITAL

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de Capital s'est chiffré à 3,1 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à un résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de Capital de 6,6 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020.

Le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de Capital s'est chiffré à 9,8 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à une perte nette attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies de Capital de 13,4 millions \$ pour le premier semestre de 2020. Cette variation était principalement attribuable à une réévaluation défavorable de 57,2 millions \$ en 2020 de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, partiellement contrebalancée par la diminution de la contribution de l'Autoroute 407 ETR, alors qu'aucun dividende n'a été reçu au premier semestre de 2021 comparativement à un dividende de 21,1 millions \$ reçu au premier semestre de 2020.

4.11 RÉSULTAT NET PROVENANT DES ACTIVITÉS ABANDONNÉES

Le résultat net provenant des activités abandonnées s'est chiffré à 16,5 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à une perte nette provenant des activités abandonnées de 86,3 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2020. Le résultat net provenant des activités abandonnées s'est chiffré à 21,8 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à une perte nette provenant des activités abandonnées de 153,3 millions \$ pour le premier semestre de 2020.

Le tableau ci-dessous présente les principales composantes du résultat net provenant des activités abandonnées pour les deuxième trimestres et pour les premiers semestres de 2021 et de 2020.

(EN MILLIONS \$)	DEUXIÈMES TRIMESTRES		PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN	
	2021	2020	2021	2020
Contribution provenant des activités abandonnées, avant les éléments énumérés ci-dessous	(31,6) \$	(49,9) \$	(25,6) \$	(106,1) \$
Coûts de restructuration	(7,1)	(30,2)	(7,6)	(32,2)
Perte de valeur à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	6,3	—	4,9	—
Produits financiers nets (charges financières nettes)	1,7	(0,4)	2,6	—
Impôts sur le résultat	47,2	(5,8)	47,6	(15,0)
Résultat net provenant des activités abandonnées	16,5 \$	(86,3) \$	21,8 \$	(153,3) \$

Les activités de Pétrole et gaz étaient auparavant présentées dans le secteur Ressources mais sont maintenant présentées comme des activités abandonnées. Au deuxième trimestre 2021 et au deuxième trimestre 2020, la contribution globale a été affectée par des révisions défavorables des prévisions sur certains projets. Le recouvrement d'impôts de 47,2 millions \$ pour le deuxième trimestre de 2021, comparativement à une charge d'impôts de 5,8 millions \$ pour la période correspondante de 2020, résulte principalement d'une révision des estimations pour certains passifs d'impôts sur les résultats liés aux activités abandonnées.

Pour le premier semestre de 2021, la contribution globale a été positivement affectée par l'issue favorable d'une réclamation sur un projet de construction clés en main à prix forfaitaire du passé, qui a été plus que contrebalancée par des révisions défavorables des prévisions sur certains projets. Le recouvrement d'impôts de 47,6 millions \$ pour le premier semestre de 2021, comparativement à une charge d'impôts de 15,0 millions \$ pour la période correspondante de 2020, résulte principalement de la même raison susmentionnée. Pour le premier semestre de 2020, la contribution globale a été affectée négativement principalement par l'incidence de révisions défavorables des prévisions à l'égard de certains projets de construction clés en main à prix forfaitaire.



Carnet de commandes (obligations de prestation restant à remplir)

Le carnet de commandes est défini comme un indicateur prévisionnel des produits prévus qui seront comptabilisés par la Société, établis en fonction des contrats octroyés considérés comme des commandes fermes et correspondant au prix de transaction réparti entre les obligations de prestation restant à remplir. La direction pourrait devoir effectuer des estimations quant aux produits qui seront tirés de certains contrats.

Le carnet de commandes provient principalement de trois principaux types de contrats : **les contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, les contrats d'IAC normalisés et les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire.**

- **Contrats de type remboursable et de services d'ingénierie** : Dans le cadre des contrats de type remboursable, la Société facture au client les coûts réels engagés, plus une marge pouvant prendre différentes formes, par exemple un prix forfaitaire par unité, un pourcentage des coûts engagés ou une commission fondée sur l'atteinte de certains objectifs, rendements ou jalons prévus au contrat. Les contrats de type remboursable comprennent également les contrats à taux unitaire, pour lesquels un montant fixe par quantité est facturé au client, et les contrats de type remboursable assortis d'un plafond ou d'un prix cible accompagné d'incitatifs ou de désincitatifs. Les contrats de services d'ingénierie comprennent i) les ententes relatives au temps et au matériel basées sur les taux horaires, ainsi que les contrats à prix forfaitaire assortis de risques limités en ce qui touche à l'approvisionnement ou à la construction, et ii) les contrats d'O&M.
- **Contrats d'IAC normalisés** : Dans le cadre des contrats d'IAC normalisés, la Société offre une gamme de services d'IAC récurrents qui sont des solutions normalisées à faible risque pour i) les centrales de refroidissement urbain et ii) les projets de postes électriques exécutés par l'intermédiaire de sa filiale Linxon.
- **Contrats de construction clés en main à prix forfaitaire** : Dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire, la Société effectue le travail requis pour le projet à un prix forfaitaire. Avant de conclure ce type de contrat, la Société fait une estimation du coût total du projet, en prévoyant une marge de profit. La marge de profit réelle de la Société peut varier en fonction de sa capacité à respecter les exigences du contrat à un coût supérieur ou inférieur au coût initialement estimé.

CARNET DE COMMANDES PAR SECTEUR

Le tableau suivant présente le détail du carnet de commandes par secteur.

(EN MILLIONS \$) PAR SECTEUR	30 JUIN 2021	31 DÉCEMBRE 2020	30 JUIN 2020 ⁽¹⁾
ICGP	3 044,9 \$	2 864,4 \$	2 725,3 \$
Énergie nucléaire	830,8	890,6	997,1
Services d'infrastructures	7 226,7	7 098,5	7 260,1
SNCL Services d'ingénierie – Total	11 102,4 \$	10 853,5 \$	10 982,5 \$
Ressources	175,4 \$	161,6 \$	179,9 \$
Projets d'infrastructures d'IAC	1 585,7	2 014,0	2 441,7
SNCL Projets – Total	1 761,1 \$	2 175,6 \$	2 621,6 \$
SP&GP – Total	12 863,5 \$	13 029,1 \$	13 604,1 \$
Capital ⁽²⁾	148,7 \$	158,7 \$	166,9 \$
Total provenant des activités poursuivies ⁽³⁾	13 012,2 \$	13 187,8 \$	13 771,0 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

⁽²⁾ Le carnet de commandes provenant de Capital représente le montant d'un accord de concession qui sera constaté comme produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients dans le secteur Capital.

⁽³⁾ Représente le carnet de commandes excluant le carnet de commandes lié aux activités abandonnées de 0,9 milliard \$ au 30 juin 2021, de 0,8 milliard \$ au 31 décembre 2020 et de 0,8 milliard \$ au 30 juin 2020.

Le carnet de commandes de la Société s'est chiffré à 13,0 milliards \$ au 30 juin 2021, un niveau comparable à celui au 31 décembre 2020, alors que la diminution dans les secteurs Projets d'infrastructures d'IAC et Énergie nucléaire était contrebalancée par une augmentation dans les secteurs ICGP, Services d'infrastructures et Ressources.

CARNET DE COMMANDES PAR TYPE DE CONTRATS

Les tableaux suivants présentent les montants et la pondération des contrats de type remboursable et de services d'ingénierie, des contrats d'IAC normalisés et des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans le carnet de commandes de chaque secteur au 30 juin 2021, au 31 décembre 2020 et au 30 juin 2020.

AU 30 JUIN 2021 (EN MILLIONS \$)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	3 044,9 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	791,4	95 %	—	— %	39,4	5 %
Services d'infrastructures	6 161,1	85 %	1 065,6	15 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie – Total	9 997,4 \$	90 %	1 065,6 \$	10 %	39,4 \$	— %
Ressources	127,9 \$	73 %	— \$	— %	47,5 \$	27 %
Projets d'infrastructures d'IAC	239,0	15 %	—	— %	1 346,7	85 %
SNCL Projets – Total	366,9 \$	21 %	— \$	— %	1 394,2 \$	79 %
SP&GP – Total	10 364,3 \$	81 %	1 065,6 \$	8 %	1 433,6 \$	11 %
Capital	148,7 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total provenant des activités poursuivies	10 513,0 \$	81 %	1 065,6 \$	8 %	1 433,6 \$	11 %

AU 31 DÉCEMBRE 2020 (EN MILLIONS \$)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	2 864,4 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	840,0	94 %	—	— %	50,6	6 %
Services d'infrastructures	5 997,4	84 %	1 101,1	16 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie – Total	9 701,8 \$	89 %	1 101,1 \$	10 %	50,6 \$	— %
Ressources	89,3 \$	55 %	— \$	— %	72,3 \$	45 %
Projets d'infrastructures d'IAC	248,2	12 %	—	— %	1 765,8	88 %
SNCL Projets – Total	337,5 \$	16 %	— \$	— %	1 838,1 \$	84 %
SP&GP – Total	10 039,3 \$	77 %	1 101,1 \$	8 %	1 888,7 \$	14 %
Capital	158,7 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total provenant des activités poursuivies	10 198,0 \$	77 %	1 101,1 \$	8 %	1 888,7 \$	14 %

AU 30 JUIN 2020 ⁽¹⁾ (EN MILLIONS \$)	CONTRATS DE TYPE REMBOURSABLE ET DE SERVICES D'INGÉNIERIE		CONTRATS D'IAC NORMALISÉS		CONTRATS DE CONSTRUCTION CLÉS EN MAIN À PRIX FORFAITAIRE	
PAR SECTEUR						
ICGP	2 725,3 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Énergie nucléaire	938,2	94 %	—	— %	58,9	6 %
Services d'infrastructures	6 404,2	88 %	855,9	12 %	—	— %
SNCL Services d'ingénierie – Total	10 067,7 \$	92 %	855,9 \$	8 %	58,9 \$	1 %
Ressources	60,0 \$	33 %	— \$	— %	119,9 \$	67 %
Projets d'infrastructures d'IAC	—	— %	—	— %	2 441,7	100 %
SNCL Projets – Total	60,0 \$	2 %	— \$	— %	2 561,6 \$	98 %
SP&GP – Total	10 127,7 \$	74 %	855,9 \$	6 %	2 620,5 \$	19 %
Capital	166,9 \$	100 %	— \$	— %	— \$	— %
Total provenant des activités poursuivies	10 294,6 \$	75 %	855,9 \$	6 %	2 620,5 \$	19 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

ÉCHELONNEMENT DU CARNET DE COMMANDES

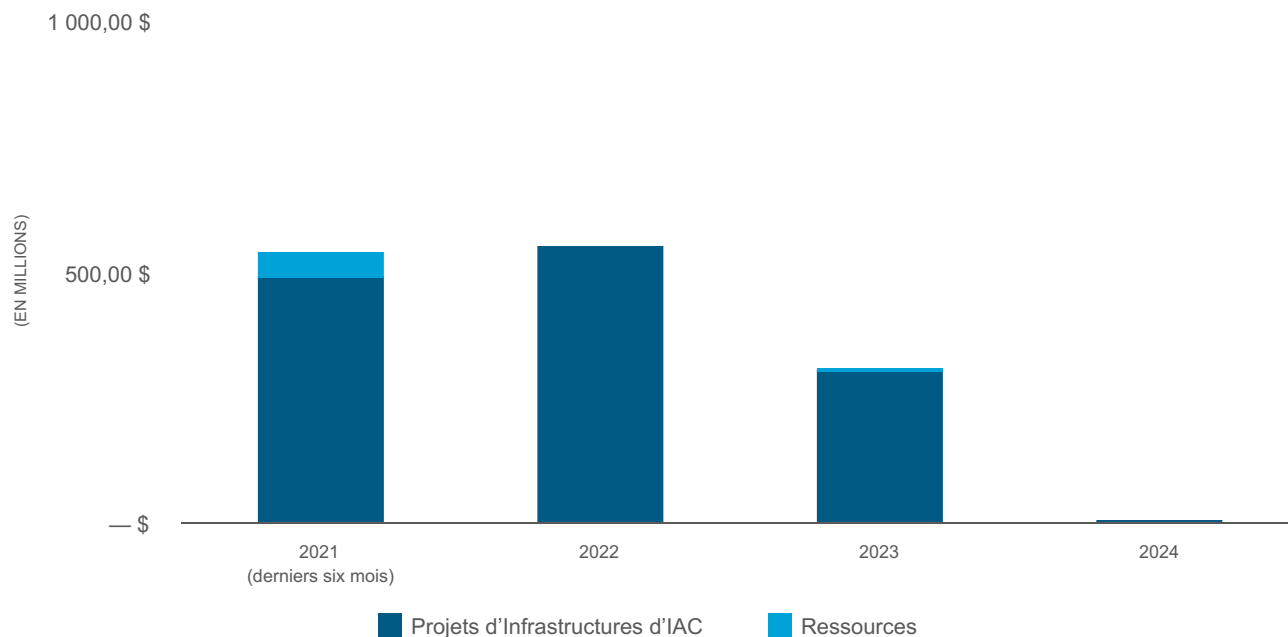
Les contrats de construction clés en main à prix forfaitaire inclus dans le carnet de commandes des secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC ont une date prévue d'achèvement qui se situe entre 2021 et 2024. La Société honorera les obligations contractuelles de ses projets de construction clés en main à prix forfaitaire actuels. Il est possible que la Société doive accepter des avis de modification dans le cadre des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire existants, ce qui pourrait prolonger la durée de ces contrats.

En outre, un certain nombre de contrats de projet, particulièrement dans les secteurs Ressources et Projets d'infrastructures d'IAC, ainsi que dans les activités abandonnées, comportent des périodes de garantie et/ou des réclamations en cours, qui peuvent entraîner des coûts ou des poursuites judiciaires pouvant s'étendre au-delà du rendement réel et de l'achèvement des projets en question. Se reporter à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021.

La majorité du carnet de commandes provenant des contrats de construction clés en main à prix forfaitaire dans ces secteurs provient des projets suivants : le Réseau express métropolitain (le « REM »), le prolongement de la ligne Trillium (le « Trillium ») et le système de transport léger sur rail (le « SLR ») Eglinton. Le projet du REM a été provisoirement suspendu vers la fin du premier trimestre de 2020 en raison de la pandémie de COVID-19, mais on a autorisé la reprise des travaux au deuxième trimestre de 2020. Les projets Eglinton et Trillium se sont poursuivis tout au long de 2020 et pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021. Les trois projets ont subi, et continuent de subir, l'incidence négative des modifications apportées aux conditions de travail en raison des répercussions de la COVID-19.

Alors que l'échelonnement du carnet de commandes présenté ci-après intègre les meilleures estimations de la Société, le calendrier des projets comporte des incertitudes. Se reporter à la section 14, « Risques et incertitudes », du rapport de gestion annuel de 2020 pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.

ÉCHELONNEMENT DU CARNET DE COMMANDES –
contrats de construction clés en main à prix forfaitaire





Liquidités et ressources financières

La présente section a été préparée afin de donner au lecteur une meilleure compréhension des principaux éléments des liquidités et des ressources financières de la Société et a été structurée de la façon suivante :

- l'**analyse des flux de trésorerie**, qui explique comment la Société a généré et affecté la trésorerie et les équivalents de trésorerie;
- la présentation des **sources de financement** de la Société;
- la description de la **dette et des accords de financement** de la Société et de ses **indicateurs de la gestion du capital**;
- la mise à jour sur les **notations de crédit** de la Société;
- la présentation des **dividendes déclarés** par la Société;
- l'examen des **obligations contractuelles** et des **instruments financiers** de la Société, qui fournit un complément d'information permettant de mieux comprendre la situation financière de la Société;
- l'analyse de la **situation financière** de la Société au 30 juin 2021, comparativement à la situation financière au 31 décembre 2020.

6.1 ANALYSE DES FLUX DE TRÉSORERIE

SOMMAIRE DES FLUX DE TRÉSORERIE

PREMIERS SEMESTRES (EN MILLIONS \$)	2021	2020
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) :		
Activités d'exploitation	83,7 \$	153,2 \$
Activités d'investissement	(106,2)	(119,3)
Activités de financement	(243,2)	368,3
Augmentation (diminution) liée aux écarts de change découlant de la conversion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(4,4)	0,4
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(270,0) \$	402,6 \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de la période	932,9	1 188,6
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de la période	662,9 \$	1 591,2 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie ont diminué de 270,0 millions \$ pour les six premiers mois de 2021, comparativement à une augmentation de 402,6 millions \$ pour les six premiers mois de 2020, comme il est expliqué ci-après.

ACTIVITÉS D'EXPLOITATION

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation ont totalisé 83,7 millions \$ pour les six premiers mois de 2021, comparativement à des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation de 153,2 millions \$ pour les six premiers mois de 2020, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$)	PÉRIODE DE SIX MOIS
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour les six premiers mois de 2020	153,2 \$
Variation entre les six premiers mois de 2021 et les six premiers mois de 2020 :	
Augmentation du résultat net	295,2
Augmentation des impôts sur le résultat payés	(15,9)
Augmentation des impôts sur le résultat comptabilisés en résultat net	8,6
Diminution des charges financières nettes comptabilisées en résultat net	(3,4)
Diminution de l'amortissement des immobilisations corporelles et des autres actifs non financiers non courants	(44,2)
Diminution de l'amortissement de l'actif au titre du droit d'utilisation	(10,9)
Diminution des intérêts payés	13,9
Diminution du bénéfice provenant des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	29,4
Diminution des dividendes et distributions reçus des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(32,3)
Augmentation de la charge comptabilisée au titre des paiements fondés sur des actions	25,2
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(6,2)
Augmentation du bénéfice provenant des investissements de SP&GP comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	(13,1)
Augmentation des dividendes et distributions reçus des investissements de SP&GP comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence	10,5
Diminution de la variation nette des provisions liées à des pertes prévues sur certains contrats	(38,9)
Diminution des coûts de restructuration et de transformation payés	28,9
Variation de la perte (du gain) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net	(66,7)
Autres éléments	(38,2)
Variation des flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	141,8 \$
Changement provenant de la variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement	(211,2)
Flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation pour les six premiers mois de 2021	83,7 \$

Les flux de trésorerie nets provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont totalisé 162,8 millions \$ pour les six premiers mois de 2021, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation avant la variation nette des éléments du fonds de roulement de 21,0 millions \$ pour les six premiers mois de 2020.

- Tel qu'il est décrit à la note 9B des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021, **les flux de trésorerie nets provenant des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement ont totalisé 79,1 millions \$ pour les six premiers mois de 2021**, contre des flux de trésorerie nets provenant des variations des éléments hors trésorerie du fonds de roulement de 132,1 millions \$ pour les six premiers mois de 2020. Cette différence reflète principalement une variation défavorable des passifs sur contrats, des autres passifs non financiers courants et des autres passifs financiers courants, partiellement contrebalancée par une variation favorable surtout des dettes fournisseurs et charges à payer et des autres actifs financiers courants.
- En ce qui concerne les branches d'activité, SNCL Services d'ingénierie a généré des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 274,6 millions \$ pour les six premiers mois de 2021, comparativement à 365,6 millions \$ pour les six premiers mois de 2020, alors que SNCL Projets a affecté des flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation de 150,1 millions \$ pour la même période, comparativement à 65,7 millions \$ affectés pour les six premiers mois de 2020. Les activités abandonnées ont généré 31,9 millions \$ de flux de trésorerie pour les six premiers mois de 2021, comparativement à des flux de trésorerie de 88,5 millions \$ ayant été affectés aux activités d'exploitation pour les six premiers mois

de 2020, alors que le solde de la variation restant est lié au secteur Capital, aux activités corporatives et aux éléments qui ne sont pas attribués aux secteurs de la Société ni aux activités abandonnées.

ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement se sont établis à 106,2 millions \$ pour les six premiers mois de 2021, par rapport à des flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement de 119,3 millions \$ pour les six premiers mois de 2020, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$)	PÉRIODE DE SIX MOIS
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement pour les six premiers mois de 2020	(119,3) \$
Variation entre les six premiers mois de 2021 et les six premiers mois de 2020 :	
Diminution des acquisitions d'immobilisations corporelles	6,6
Diminution des paiements au titre des investissements de Capital	46,1
Variation favorable des liquidités soumises à restrictions	3,8
Baisse de l'augmentation des créances en vertu des accords de concession de services, déduction faite du recouvrement	(22,6)
Autres éléments	(20,8)
Flux de trésorerie nets affectés aux activités d'investissement pour les six premiers mois de 2021	(106,2) \$

- Pour les six premiers mois de 2021, les paiements au titre des investissements de Capital ont totalisé 0,7 million \$, comparativement à 46,8 millions \$ pour la période correspondante de 2020. Les paiements effectués au cours des six premiers mois de 2020 comprenaient principalement l'apport de la Société au Groupe Signature sur le Saint-Laurent S.E.N.C.

ACTIVITÉS DE FINANCEMENT

Les flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement ont totalisé 243,2 millions \$ pour les six premiers mois de 2021, comparativement à des flux de trésorerie provenant des activités de financement de 368,3 millions \$ pour les six premiers mois de 2020, une variation dont le rapprochement est présenté ci-dessous :

(EN MILLIONS \$)	PÉRIODE DE SIX MOIS
Flux de trésorerie nets provenant des activités de financement pour les six premiers mois de 2020	368,3 \$
Variation entre les six premiers mois de 2021 et les six premiers mois de 2020 :	
Baisse du remboursement de la dette avec recours	322,8
Baisse de l'augmentation de la dette avec recours	(1 000,0)
Baisse du remboursement de la dette sans recours	63,1
Hausse de l'augmentation de la dette sans recours	2,7
Autres éléments	0,1
Flux de trésorerie nets affectés aux activités de financement pour les six premiers mois de 2021	(243,2) \$

- Les variations des flux de trésorerie liés aux activités de financement entre les six premiers mois de 2021 et 2020 sont principalement expliquées par les facteurs indiqués au tableau ci-dessus. Plus particulièrement, les transactions suivantes liées à la dette avec recours et à la dette sans recours ont eu lieu durant ces périodes :
 - Au premier trimestre de 2021, SNC-Lavalin a remboursé intégralement à l'échéance les débtures de série 3 pour un montant total de 175,0 millions \$.
 - Au cours du premier trimestre de 2020, la Société a prélevé un montant de 1,0 milliard \$ en vertu de sa facilité renouvelable engagée (la « convention de crédit »), afin d'avoir accès à des liquidités au cours d'une période difficile sur les marchés des capitaux confrontés à des défis au début de la pandémie de COVID-19. La Société a remboursé 500,0 millions \$ de ce montant au cours du deuxième trimestre de 2020 et le solde restant au cours du troisième trimestre de 2020.
- La Société a également présenté un rapprochement entre les soldes d'ouverture et de clôture dans son état de la situation financière pour les passifs issus des activités de financement pour les premiers semestres terminés les 30 juin 2021 et 30 juin 2020 à la note 9C des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021.
- La Société n'a pas émis ni racheté d'actions au cours des six premiers mois de 2021 ni au cours des six premiers mois de 2020. Le nombre d'actions ordinaires en circulation au 20 juillet 2021 était de 175 554 252.
- Les dividendes payés lors au cours des six premiers mois de 2021** sont demeurés stables par rapport à ceux payés au cours des six premiers mois de 2020.

6.2 SOURCES DE FINANCEMENT

(EN MILLIONS \$)	30 JUIN 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	662,9 \$	932,9 \$
Portion inutilisée des facilités de crédit renouvelables engagées ^{(1), (2)}	2 428,8	2 394,7
Sources de financement à court terme disponibles	3 091,7 \$	3 327,6 \$

⁽¹⁾ Incluant les prélèvements de liquidités et les lettres de crédit émises sur une base engagée, mais excluant les lettres de crédit bilatérales qui peuvent être émises sur une base non engagée.

⁽²⁾ Excluant l'incidence potentielle des limites de crédit qui pourraient être imposées en vertu des clauses restrictives.

Au 30 juin 2021, la Société a une facilité renouvelable engagée d'un montant de 2 600 millions \$ en vertu de la convention de crédit (31 décembre 2020 : 2 600 millions \$), dont un montant de 2 428,8 millions \$ était inutilisé, et des facilités de crédit non engagées au moyen de lettres de crédit bilatérales.

Alors que les liquidités restent sujettes à de nombreux risques, incertitudes et limites, notamment, sans s'y limiter, les risques décrits à la section 14, « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2020, ainsi qu'à la présente section, la Société croit que sa situation actuelle de liquidité, incluant sa position de trésorerie, sa capacité de crédit inutilisée ainsi que ses flux de trésorerie provenant de ses activités d'exploitation, devrait être suffisante pour financer ses activités dans un avenir prévisible. Cependant, la pandémie de COVID-19 actuelle a créé, et continue de créer, un environnement et des circonstances dans lesquels il est difficile de prévoir la conjoncture économique, le contexte financier et l'accès aux marchés financiers, du crédit et des capitaux et, par conséquent, les déclarations concernant les liquidités futures de la Société sont incertaines et dépendent des risques et des incertitudes liés à la pandémie de COVID-19. Se reporter également à la section 14, « Risques et incertitudes » du rapport de gestion annuel de 2020, pour obtenir une meilleure vue d'ensemble des risques et incertitudes liés à la pandémie de COVID-19 auxquels la Société est exposée.

Par ailleurs, en raison de la nature des activités de la Société et du fait qu'elle exerce ses activités par l'intermédiaire de plusieurs entités et partenariats à l'échelle internationale, la trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont répartis dans de nombreux emplacements. Afin de gérer ses besoins et réserves de trésorerie, la Société a conclu diverses ententes d'équilibrage de trésorerie avec des institutions financières et peut transférer des soldes de trésorerie entre les filiales, partenariats ou entités émettrices ou a recours à des facilités de crédit pour répondre aux besoins en capital de certains projets ou effectuer d'autres décaissements.

6.3 DETTE ET ACCORDS DE FINANCEMENT

DETTE SANS RECOURS, DETTE AVEC RECOURS LIMITÉ ET DETTE AVEC RECOURS

La Société ne tient pas compte de la dette sans recours ni de la dette avec recours limité lorsqu'elle effectue le suivi de son capital, car une telle dette découle de la consolidation de certains investissements de Capital ou de certaines entités de portefeuille détenus par la Société. Ainsi, les bailleurs de fonds d'une telle dette n'ont pas de recours à l'encontre du crédit général de la Société, mais plutôt à l'encontre des actifs précis des investissements de Capital ou à l'encontre des investissements qu'ils financent dans les investissements de Capital. Les investissements de la Société et les actifs sous-jacents liés à ses investissements de Capital comptabilisés selon les méthodes de la consolidation ou de la mise en équivalence pourraient présenter un risque si ces investissements ou ces entités de portefeuille n'étaient pas en mesure de rembourser leur dette à long terme.

Au 30 juin 2021, la Société devait maintenir un ratio de la dette nette avec recours sur le RAIIA ne dépassant pas : a) 3,75 fois en vertu de la convention de crédit de la Société; b) 3,50 fois en vertu de la convention de prêt, datée du 20 avril 2017, entre SNC-Lavalin Autoroute Holding inc. (« Autoroute Holding »), une filiale indirecte entièrement détenue de la Société, et CDPQ Revenu Fixe inc. (« CDPQ RF »), une filiale entièrement détenue de la Caisse de dépôt et placement du Québec (dans sa version modifiée, mise à jour ou autrement révisée, de temps à autre, la « convention de prêt avec la CDPQ » et le prêt avec recours limité qui y est établi, soit le « prêt de la CDPQ »). Au 30 juin 2021, le ratio de la dette nette avec recours sur le RAIIA de la Société, tel qu'il a été calculé en vertu de la convention de crédit et de la convention de prêt avec la CDPQ, était de 1,8 fois et, par conséquent, la Société respectait ses clauses restrictives relatives au ratio financier en vertu de ces conventions.

Le sens donné aux termes « dette nette avec recours » et « RAIIA » dans la convention de crédit et dans la convention de prêt avec la CDPQ est différent de celui utilisé dans le présent rapport de gestion. De plus, le calcul du ratio tient compte de certaines informations financières qui ne font pas partie des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021 et du présent rapport de gestion. Par exemple, les acomptes reçus sur contrat, qui totalisaient 200,3 millions \$ au 30 juin 2021 (31 décembre 2020 : 226,1 millions \$) et les lettres de crédit financières en circulation, dont le montant s'élevait à 100,7 millions \$ au 30 juin 2021 (31 décembre 2020 : 101,7 millions \$) sont inclus dans la dette nette avec recours utilisée dans le calcul du ratio.

REMBOURSEMENT DE DÉBENTURES DE SÉRIE 3

Au premier trimestre de 2021, SNC-Lavalin a remboursé intégralement à l'échéance les débentures de série 3 pour un montant total de 175,0 millions \$.

MODIFICATIONS À LA FACILITÉ DE CRÉDIT RENOUVELABLE

Le 26 mars 2021, certains prêteurs en vertu de la facilité de crédit renouvelable de la Société ont convenu de prolonger l'échéance de cette facilité uniquement à l'égard de ces prêteurs du 15 mai 2022 au 30 avril 2023 et, comme condition à l'obtention du consentement de ces prêteurs à la prolongation de l'échéance, le prix mixte applicable à la facilité de crédit renouvelable a été augmenté en conséquence. Par conséquent, le principal de la tranche A de la facilité de crédit renouvelable est de 2 000 millions \$ jusqu'au 15 mai 2022 et de 1 690,8 millions \$ du 16 mai 2022 au 30 avril 2023, et le principal de la tranche B de la facilité renouvelable de crédit est de 600 millions \$ jusqu'au 15 mai 2022 et de 507,2 millions \$ du 16 mai 2022 au 30 avril 2023.

6.4 INDICATEURS DE LA GESTION DU CAPITAL

La Société évalue périodiquement la structure de son capital en utilisant certains ratios qui sont décrits ci-après.

TRÉSORERIE NETTE DE LA DETTE AVEC RECOURS (DETTE NETTE AVEC RECOURS)

La trésorerie nette de la dette avec recours (dette nette avec recours) est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 9.

(EN MILLIONS \$)	30 JUIN 2021	31 DÉCEMBRE 2020
Trésorerie et équivalents de trésorerie	662,9 \$	932,9 \$
Moins :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation	1,7	1,9
Dettes avec recours :		
Dettes à court terme et tranche courante de la dette à long terme	—	175,0
Dettes à long terme	996,6	996,0
Dettes nettes avec recours	(335,4) \$	(240,0) \$

- La dette nette avec recours s'établissait à 335,4 millions \$ au 30 juin 2021, comparativement à une dette nette avec recours de 240,0 millions \$ au 31 décembre 2020, reflétant principalement une diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, comme il est expliqué à la section 6.1.

RENDEMENT DES CAPITAUX PROPRES MOYENS ATTRIBUABLES AUX ACTIONNAIRES (« RCPMA »)

Le RCPMA est une mesure financière non conforme aux normes IFRS. Une définition de cette mesure financière est présentée à la section 9. Le RCPMA s'est établi à -24,4 % pour la période de douze mois terminée le 30 juin 2021, comparativement à 84,9 % pour la période correspondante de 2020.

6.5 NOTATIONS DE CRÉDIT

Le 10 février 2021, DBRS a placé sous surveillance avec perspectives négatives la notation d'émetteur et la notation des débentures non garanties de la Société, toutes deux s'établissant actuellement à BB (élevée). Le 22 avril 2021, DBRS a confirmé sa note BB (élevée) et l'a retirée de la catégorie sous surveillance avec perspectives négatives. DBRS considère que l'accord de vente des activités de Pétrole et gaz de la Société permet une sortie relativement propre de ses contrats actifs et des obligations de garantie continues des contrats antérieurs. Pour DBRS, la vente est également une étape importante dans la réalisation de l'initiative stratégique consistant à se concentrer sur les activités de base des services d'ingénierie. La confirmation de la notation est étayée par la position de liquidité confortable de la Société et une facilité de crédit renouvelable largement inutilisée, ainsi que par le portefeuille d'investissements de Capital de la Société. DBRS a intégré sa méthodologie « Rating Companies in the Services Industry » dans la notation de la Société, ainsi que la méthodologie « Rating Companies in the Construction and Property Development Industry », qui aligne mieux le profil de risque avec l'orientation stratégique de sortie des contrats de projets de construction clés en main à prix

forfaitaire. DBRS prend note de l'évaluation des risques commerciaux légèrement améliorée de la Société avec cette incorporation.

Le 14 juin 2021, S&P Global Rating a révisé sa perspective sur la Société de négative à stable et a confirmé sa cote de crédit d'émetteur BB+. Les perspectives stables reflètent les attentes selon lesquelles la Société générera une amélioration constante de ses résultats et de ses flux de trésorerie au cours des deux prochaines années, avec une réduction du risque financier associé aux contrats de projets de construction clés en main à prix forfaitaire restant de la Société.

6.6 DIVIDENDES DÉCLARÉS

Des dividendes trimestriels en trésorerie de 0,02 \$ par action ont été déclarés le 23 mars 2021 et le 28 mai 2021 et versés le 6 avril 2021 et le 11 juin 2021.

6.7 OBLIGATIONS CONTRACTUELLES

Les renseignements détaillés sur les diverses obligations contractuelles de la Société figurent dans la section 8.8 du rapport de gestion annuel de 2020. Au cours du premier semestre de 2021, il n'y a eu aucune modification importante des obligations contractuelles de la Société.

6.8 INSTRUMENTS FINANCIERS

La nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers, ainsi que la gestion connexe de ces risques, sont décrites à la note 30 des états financiers annuels de 2020 et mises à jour à la note 11 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021. Pour le premier semestre de 2021, il n'est survenu aucune modification importante à la nature des risques découlant des instruments financiers, à la gestion connexe de ces risques et à la classification des instruments financiers. De plus, il n'y a pas eu de changement à la méthodologie utilisée pour déterminer la juste valeur des instruments financiers évalués à la juste valeur à l'état de la situation financière consolidé de la Société.

6.9 SITUATION FINANCIÈRE

Le tableau ci-dessous présente une analyse des variations dans la situation financière de la Société entre le 31 décembre 2020 et le 30 juin 2021 :

(EN MILLIONS \$)	30 JUIN 2021	31 DÉCEMBRE 2020	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Actifs courants	3 676,3 \$	4 051,6 \$	(375,3 \$)	La diminution des actifs courants était principalement attribuable à une baisse de la trésorerie et des équivalents de trésorerie et des créances clients, partiellement contrebalancée par une augmentation des actifs sur contrats.
Actifs non courants	6 182,9	6 288,7	(105,8)	La diminution des actifs non courants provenait principalement de la baisse du goodwill, en raison de la conversion des taux de change, combinée à une diminution des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises et de l'actif d'impôt sur le résultat différé, partiellement contrebalancées par une augmentation de la tranche à long terme des créances en vertu des accords de concession de services.
Total de l'actif	9 859,2 \$	10 340,3 \$	(481,1 \$)	
Passifs courants	3 890,9 \$	4 274,4 \$	(383,6 \$)	La diminution des passifs courants était principalement attribuable à la baisse de la dette à court terme, de la tranche courante de la dette à long terme, des passifs sur contrats et de la tranche courante des provisions, partiellement contrebalancée par une hausse des autres passifs financiers courants.
Passifs non courants	3 205,0	3 497,1	(292,1)	La diminution des passifs non courants était principalement attribuable à la baisse de la tranche à long terme des provisions et des autres passifs financiers non courants.
Total du passif	7 095,9 \$	7 771,6 \$	(675,7 \$)	
Capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin	2 747,7 \$	2 557,5 \$	190,2 \$	L'augmentation était principalement attribuable à une hausse des résultats non distribués, en partie en raison du résultat net de la période, partiellement contrebalancée par les autres composantes des capitaux propres.
Participations ne donnant pas le contrôle	15,6	11,2	4,4	Solde non significatif.
Total des capitaux propres	2 763,3 \$	2 568,7 \$	194,6 \$	
Total des passifs et des capitaux propres	9 859,2 \$	10 340,3 \$	(481,1 \$)	

FONDS DE ROULEMENT

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	30 JUIN 2021	31 DÉCEMBRE 2020	VARIATION (\$)	EXPLICATIONS
Fonds de roulement ⁽¹⁾	(214,6 \$)	(222,9 \$)	8,3 \$	
Ratio du fonds de roulement ⁽¹⁾	0,94	0,95	— \$	Le fonds de roulement et le ratio du fonds de roulement étaient à un niveau comparable à ceux au 31 décembre 2020.

⁽¹⁾ Autres mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la section 9 pour plus de détails sur ces mesures financières.

7 Transactions entre parties liées

La Société présente l'information sur ses transactions entre parties liées, telles que définies à l'IAS 24, *Information relative aux parties liées*, à la note 10 de ses états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021.

8 Méthodes comptables et modifications

Veuillez consulter la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021 pour plus de détails sur les principales méthodes comptables de la Société ainsi que sur les changements, y compris le retraitement des chiffres comparatifs tel qu'expliqué ci-dessous.

Certains montants comparatifs dans l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat net et l'état consolidé intermédiaire résumé du résultat global ont fait l'objet d'une nouvelle présentation, en raison de la présentation des activités de Pétrole et gaz, qui étaient auparavant incluses dans le secteur Ressources, à titre d'activités abandonnées.



Mesures financières non conformes aux normes IFRS, autres mesures conformes aux normes IFRS et autres informations non financières

La section suivante présente des informations concernant les mesures financières non conformes aux normes IFRS, les autres mesures conformes aux normes IFRS et d'autres informations non financières utilisées par la Société pour analyser et mesurer ses résultats. Les mesures financières non conformes aux normes IFRS n'ont pas de définition normalisée en vertu des normes IFRS et pourraient donc ne pas être comparables aux mesures semblables présentées par d'autres émetteurs. La direction est d'avis que, en plus des mesures conventionnelles préparées conformément aux normes IFRS, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et ces autres informations non financières permettent de mieux comprendre la performance opérationnelle et la situation financière de la Société et certains investisseurs pourraient utiliser ces informations pour évaluer la performance de la Société d'une période à l'autre. Cependant, ces mesures financières non conformes aux normes IFRS et ces autres informations non financières comportent certaines limites et ne devraient pas être considérées séparément ni comme un substitut aux mesures de la performance préparées en vertu des normes IFRS. De plus, certaines mesures financières non conformes aux normes IFRS et autres mesures conformes aux normes IFRS sont présentées séparément pour les activités de SP&GP, en excluant les composantes liées à Capital, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société.

9.1 PERFORMANCE

Le **résultat dilué par action ajusté** se définit comme le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation pour la période. Le résultat dilué par action ajusté est une mesure financière non conforme aux normes IFRS qui constitue un indicateur de la performance financière des activités de la Société et permet à la Société de présenter le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin en tenant compte de la dilution. Se reporter à la [section 9.4](#) pour un rapprochement du résultat dilué par action ajusté et du résultat dilué par action déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont habituellement analysées séparément par la Société.

Le **RAIIA ajusté** est une mesure financière non conforme aux normes IFRS utilisée par la direction pour faciliter la comparaison de la performance opérationnelle d'une période à l'autre et pour préparer des budgets et des prévisions d'exploitation annuels. Il découle du RAIIA provenant des activités poursuivies et exclut les charges liées aux coûts de restructuration et de transformation, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou les ajustements des gains ou pertes sur ces cessions), l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite (tel qu'il est décrit à la note 33 des états financiers annuels de 2020 et mis à jour à la note 12 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités de la Société pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la pension minimale garantie (Guaranteed Minimum Pension, la « GMP ») et le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de

l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le RAIIA ajusté est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et aux autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur la performance opérationnelle de la Société. La Société croit que le RAIIA ajusté complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Se reporter à la [section 9.4](#) pour un rapprochement du RAIIA ajusté et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société.

Le **résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin** se définit comme le résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies, ajusté en fonction de certains éléments particuliers qui sont importants, mais qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes de la Société. Ces éléments d'ajustement sont les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), la réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR, l'ajustement de la provision pour le litige du dossier de la pyrrhotite, le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, la charge de l'égalisation des prestations au titre de la GMP et les impôts sur le résultat et les participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration, les frais de financement liés à l'entente visant la vente d'actions de l'Autoroute 407 ETR et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). La Société est d'avis que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin est utile pour fournir aux analystes en valeurs mobilières, aux investisseurs et aux autres parties des renseignements supplémentaires pour les aider à comprendre les composantes de ses résultats financiers, avec une vue d'ensemble des facteurs et des tendances qui influent sur la performance opérationnelle de la Société. La Société croit que le résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin complète l'information fournie, car il met en évidence des tendances qui pourraient autrement ne pas être apparentes lorsqu'on se fie uniquement aux mesures financières conformes aux normes IFRS. Il est également utilisé par la direction pour évaluer la performance des activités de la Société d'une période à l'autre. Se reporter à la [section 9.4](#) pour un rapprochement du résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin et du résultat net déterminé conformément aux normes IFRS. Ce rapprochement est effectué sur une base consolidée, ainsi que séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit que de telles mesures sont utiles puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société.

Le **ratio des octrois sur les produits** s'obtient en divisant le montant des contrats octroyés par le montant des produits, pour une période donnée. Cette mesure s'avère utile, car elle sert de base à l'évaluation du renouvellement des activités en comparant la valeur des obligations de prestation ajoutées au cours d'une période donnée au montant des produits constatés au titre des obligations de prestation remplies au cours de la même période.

Le **RAII** est un indicateur de la capacité de l'entité à générer un résultat provenant des activités poursuivies avant impôts sur le résultat et avant la prise en compte de l'incidence des décisions de financement de la direction. Par conséquent, le RAI est défini comme le résultat provenant des activités poursuivies avant les charges financières nettes (produits financiers nets) et les impôts sur le résultat. Se reporter à la [section 9.4](#) pour un rapprochement du RAI et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **RAIIA** se définit comme le résultat provenant des activités poursuivies avant les charges financières nettes (produits financiers nets), les impôts sur le résultat et les amortissements. Par conséquent, cette

mesure financière permet la comparabilité des résultats d'exploitation d'une période à l'autre en excluant les effets des éléments habituellement associés aux activités d'investissement et de financement. Se reporter à la [section 9.4](#) pour un rapprochement du RAlIA et du résultat net provenant des activités poursuivies déterminé conformément aux normes IFRS.

Le **rendement des capitaux propres moyens attribuables aux actionnaires (« RCPMA »)** correspond au résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin des 12 derniers mois, divisé par la moyenne des capitaux propres attribuables aux actionnaires de SNC-Lavalin des 13 derniers mois, en excluant les « autres composantes des capitaux propres ». La Société exclut les « autres composantes des capitaux propres » puisque cet élément des capitaux propres découle en partie de la conversion en dollars canadiens de ses établissements à l'étranger ayant une monnaie fonctionnelle différente ainsi que du traitement comptable des couvertures de flux de trésorerie, incluant sa quote-part cumulative des autres éléments du résultat global tirés de participations comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Ces montants ne reflètent pas la méthode utilisée par la Société pour évaluer la gestion de son risque de change et de son risque de taux d'intérêt. La Société croit que cette mesure financière est utile pour comparer sa rentabilité à une mesure de ses capitaux propres excluant certains éléments de volatilité. Se reporter à la [section 6.4](#) pour le résultat.

Le **RAII sectoriel ajusté** correspond aux produits attribués au secteur pertinent moins i) les coûts directement liés aux activités, ii) les frais de vente, généraux et administratifs directs et iii) les frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui sont attribués aux secteurs. Le RAlI sectoriel ajusté est la mesure utilisée par la direction pour évaluer la performance des secteurs de la Société, en plus de donner aux investisseurs une indication de la rentabilité de chaque secteur, car il ne comprend pas l'incidence d'éléments qui ne reflètent pas, selon la direction, les activités sous-jacentes des secteurs. Cette mesure financière facilite également la comparaison de la performance d'un secteur d'une période à l'autre. Les charges qui ne sont pas attribuées aux secteurs de la Société comprennent : certains frais de vente, généraux et administratifs corporatifs qui ne sont pas directement associés à des projets ou à des secteurs, la perte de valeur découlant des pertes de crédit attendues, le gain (la perte) découlant des actifs (passifs) financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, les coûts de restructuration et de transformation, l'amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises, les gains (pertes) sur cessions d'activités de SP&GP et d'investissements de Capital (ou ajustements des gains ou des pertes sur ces cessions), le gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente, les charges financières nettes et l'impôt sur le résultat. Il convient de noter que les ajustements suivants présentés au cours de périodes antérieures ont été retirés de la liste des éléments d'ajustement, car il n'y a pas eu d'ajustements de cette nature pour les périodes de l'exercice considéré et celles de l'exercice précédent : les frais connexes à l'acquisition et les coûts d'intégration et la charge liée au règlement des accusations fédérales (SPPC). Se reporter à la [section 4](#) pour un rapprochement du total du RAlI sectoriel ajusté et du résultat net.

Le **RAIIA sectoriel ajusté** est une mesure supplémentaire dérivée du RAlI sectoriel ajusté qui est utilisée par la direction pour évaluer la performance des secteurs de la Société, mais en excluant certains éléments liés aux activités d'investissement de façon à exclure l'amortissement des coûts directement liés aux activités. La direction croit que cette mesure est utilisée par certains analystes en valeurs mobilières et investisseurs lorsqu'ils comparent la performance de la Société à celle de ses concurrents. Se reporter à la [section 9.4](#) pour un rapprochement du RAlIA sectoriel ajusté et du RAlI sectoriel ajusté, alors que le rapprochement du RAlI sectoriel ajusté et du résultat net se trouve à la [section 4](#).

Le **ratio du RAlI sectoriel ajusté sur les produits sectoriels** et le **ratio du RAlIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels** sont deux mesures utilisées pour analyser la rentabilité des secteurs de la Société et qui en facilitent la comparaison d'une période à l'autre ainsi que la comparaison par rapport aux pairs. Ces mesures financières sont calculées en divisant le montant du RAlI sectoriel ajusté (RAIIA sectoriel ajusté) d'une période par le montant des produits du secteur de la même période. Se reporter à la [section 4](#) pour un rapprochement du ratio du RAlI sectoriel ajusté sur les produits sectoriels et du ratio du RAlIA sectoriel ajusté sur les produits sectoriels.

Le **ratio du RAlIA ajusté sur les produits** est une mesure utilisée pour analyser la rentabilité de la Société et faciliter les comparaisons d'une période à l'autre ainsi que la comparaison par rapport aux pairs. Cette

mesure financière est calculée en divisant le montant du RAlIA ajusté d'une période donnée par le montant des produits de la même période. Cette mesure financière est fournie sur une base consolidée et également séparément pour les activités de SP&GP, car la Société croit qu'une telle mesure est utile puisque ces activités de SP&GP sont analysées séparément par la Société. Se reporter à la [section 9.4](#) pour le résultat.

9.2 LIQUIDITÉ

Le **délai moyen de recouvrement des créances clients du secteur ICGP** correspond au nombre moyen de jours nécessaire pour convertir les créances clients et l'actif sur contrats du secteur ICGP, selon un solde moyen sur 12 mois pour tous les éléments. Le résultat est ensuite divisé par les produits moyens sur 12 mois du secteur et multiplié par 365 jours, afin de calculer un nombre de jours. La Société effectue un suivi serré de cette mesure afin d'assurer le recouvrement en temps opportun et de saines liquidités pour le secteur ICGP. La Société est d'avis que cette mesure est utile aux investisseurs puisqu'elle démontre la capacité de ce secteur à convertir en temps opportun ses produits gagnés en trésorerie. Se reporter à la [section 4](#) pour le délai moyen de recouvrement des créances clients du secteur ICGP.

La **dette nette avec recours (ou trésorerie nette de la dette avec recours)** est obtenue en excluant la trésorerie et les équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation ainsi que la dette avec recours de la Société. Elle donne un aperçu des liquidités de la Société par rapport à son endettement, à l'exclusion de la trésorerie et des équivalents de trésorerie des investissements de Capital comptabilisés selon la méthode de la consolidation et des dettes liées aux financements sans recours et avec recours limité. Par conséquent, on croit qu'elle est utile pour analyser les liquidités de la Société. Se reporter à la [section 6.4](#) pour le rapprochement de la trésorerie nette de la dette avec recours (ou dette nette avec recours) et de la trésorerie et des équivalents de trésorerie établis conformément aux normes IFRS.

Le **fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société diminué du total de ses passifs courants et le **ratio du fonds de roulement** se définit comme le total des actifs courants de la Société divisé par le total de ses passifs courants. Les deux mesures sont utilisées pour comparer les actifs courants de la Société avec ses passifs courants et sont considérées comme des mesures utiles pour analyser les liquidités de la Société. Se reporter à la [section 6](#).

9.3 AUTRE

La **base de taux de change constant** est obtenue en convertissant les résultats financiers des périodes comparables de l'exercice précédent libellés en devises étrangères aux taux de change en vigueur pour les périodes en cours. La Société estime que cette mesure financière non conforme aux normes IFRS est utile pour comparer sa performance qui exclut certains éléments sujets à la volatilité.

9.4 RAPPROCHEMENTS

Les tableaux ci-dessous fournissent un rapprochement quantitatif entre certaines mesures non conformes aux normes IFRS et la mesure la plus comparable conforme aux normes IFRS :

DEUXIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021		2020 ⁽¹⁾	
	Résultat dilué par action en \$		Résultat dilué par action en \$	
Résultat net	48,9 \$		(109,9) \$	
Déduire :				
Activités abandonnées	16,5		(86,3)	
Participations ne donnant pas le contrôle	3,1		1,8	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies	29,2 \$	0,17 \$	(25,3) \$	(0,14) \$
Coûts de restructuration et de transformation	15,2 \$		23,9 \$	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	20,5		40,0	
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,9)		—	
Impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés	(7,1)		(10,3)	
Total des ajustements	27,6 \$	0,16 \$	53,6 \$	0,31 \$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	56,8 \$	0,32 \$	28,3 \$	0,16 \$
RAII sectoriel ajusté de Capital	(16,4) \$		(18,4) \$	
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués aux secteurs – Capital	7,0		7,0	
Charges financières nettes de Capital	4,3		4,2	
Impôts sur le résultat liés aux activités de Capital sur les ajustements susmentionnés	2,0		0,5	
Total des ajustements pour exclure Capital	(3,1) \$	(0,02) \$	(6,6) \$	(0,04) \$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	53,8 \$	0,31 \$	21,7 \$	0,12 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021		2020 ⁽¹⁾	
	Résultat dilué par action en \$		Résultat dilué par action en \$	
Résultat net	122,8 \$		(172,4) \$	
Déduire :				
Activités abandonnées	21,8		(153,3)	
Participations ne donnant pas le contrôle	4,1		5,2	
Résultat net attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant des activités poursuivies	96,9 \$	0,55 \$	(24,3) \$	(0,14) \$
Coûts de restructuration et de transformation	20,1 \$		24,4 \$	
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	43,8		80,4	
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—		57,2	
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	—		10,0	
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(1,3)		—	
Impôts sur le résultat et participations ne donnant pas le contrôle sur les ajustements susmentionnés	(12,5)		(28,8)	
Total des ajustements	50,0 \$	0,28 \$	143,3 \$	0,82 \$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin	147,0 \$	0,84 \$	118,9 \$	0,68 \$
RAII sectoriel ajusté de Capital	(35,1) \$		(60,4) \$	
Frais de vente, généraux et administratifs corporatifs non attribués aux secteurs – Capital	14,1		14,1	
Charges financières nettes de Capital	8,5		8,5	
Impôts sur le résultat liés aux activités de Capital sur les ajustements susmentionnés	2,8		1,6	
Total des ajustements pour exclure Capital	(9,8) \$	(0,06) \$	(36,2) \$	(0,21) \$
Résultat net ajusté attribuable aux actionnaires de SNC-Lavalin provenant de SP&GP	137,2 \$	0,78 \$	82,7 \$	0,47 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

DEUXIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020 ⁽¹⁾
Résultat net provenant des activités poursuivies	32,3 \$	(23,5) \$
Charges financières nettes	25,9	25,9
Impôts sur le résultat	22,2	(24,0)
RAII	80,4 \$	(21,5) \$
Amortissement	43,1 \$	51,3 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	20,5	40,0
RAIIA	144,0 \$	69,7 \$
(en % des produits)	8,0 %	4,2 %
Coûts de restructuration et de transformation	15,2 \$	23,9 \$
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(0,9)	—
RAIIA ajusté	158,3 \$	93,6 \$
(en % des produits)	8,8 %	5,6 %
Résultat net provenant de Capital	(3,1) \$	(6,6) \$
Amortissement provenant de Capital	—	(0,1)
Charges financières nettes de Capital	(4,3)	(4,2)
Impôts sur le résultat liés aux activités de Capital	(2,0)	(0,5)
Total des ajustements pour exclure Capital	(9,4) \$	(11,5) \$
RAIIA ajusté provenant des activités de SP&GP	148,9 \$	82,2 \$
(en % des produits provenant de SP&GP)	8,4 %	5,0 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021	2020 ⁽¹⁾
Résultat net provenant des activités poursuivies	101,0 \$	(19,1) \$
Charges financières nettes	57,1	57,8
Impôts sur le résultat	25,8	(45,4)
RAII	183,9 \$	(6,7) \$
Amortissement	87,7 \$	99,8 \$
Amortissement des immobilisations incorporelles liées aux regroupements d'entreprises	43,8	80,4
RAIIA	315,4 \$	173,5 \$
(en % des produits)	8,7 %	4,9 %
Coûts de restructuration et de transformation	20,1 \$	24,4 \$
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR	—	57,2
Ajustement de la provision pour litige du dossier de la pyrrhotite	—	10,0
Gain à la réévaluation à la juste valeur diminuée des coûts de la vente de l'actif du groupe destiné à être cédé classé comme étant détenu en vue de la vente	(1,3)	—
RAIIA ajusté	334,1 \$	265,1 \$
(en % des produits)	9,2 %	7,5 %
Résultat net provenant de Capital	(9,8) \$	13,4 \$
Amortissement provenant de Capital	—	(0,1)
Réévaluation de la juste valeur de la contrepartie éventuelle à recevoir liée à la cession d'une portion de l'Autoroute 407 ETR de Capital	—	(57,2)
Charges financières nettes de Capital	(8,5)	(8,5)
Impôts sur le résultat liés aux activités de Capital	(2,8)	6,0
Total des ajustements pour exclure Capital	(21,1) \$	(46,5) \$
RAIIA ajusté provenant des activités de SP&GP	313,0 \$	218,7 \$
(en % des produits provenant de SP&GP)	8,8 %	6,3 %

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

DEUXIÈMES TRIMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020 ⁽¹⁾		
PAR SECTEUR	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENT	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENT	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	85,4 \$	20,6 \$	106,0 \$	78,8 \$	25,5 \$	104,3 \$
Énergie nucléaire	33,2	3,6	36,9	30,9	4,1	35,0
Services d'infrastructures	26,4	2,6	29,0	22,8	2,7	25,5
SNCL Services d'ingénierie – Total	145,1 \$	26,8 \$	171,9 \$	132,5 \$	32,3 \$	164,8 \$
Ressources	1,0 \$	2,5 \$	3,4 \$	(72,4) \$	3,1 \$	(69,3) \$
Projets d'infrastructures d'IAC	(22,2)	2,9	(19,3)	(19,0)	5,3	(13,7)
SNCL Projets – Total	(21,3) \$	5,4 \$	(15,9) \$	(91,4) \$	8,4 \$	(83,0) \$
SP&GP – Total	123,9 \$	32,2 \$	156,0 \$	41,1 \$	40,7 \$	81,8 \$
Capital	16,4 \$	— \$	16,4 \$	18,4 \$	0,1 \$	18,5 \$
Total provenant des activités poursuivies	140,3 \$	32,2 \$	172,4 \$	59,5 \$	40,8 \$	100,3 \$

PREMIERS SEMESTRES TERMINÉS LES 30 JUIN (EN MILLIONS \$)	2021			2020 ⁽¹⁾		
PAR SECTEUR	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENT	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ	RAII SECTORIEL AJUSTÉ	AMORTISSEMENT	RAIIA SECTORIEL AJUSTÉ
ICGP	166,0 \$	42,8 \$	208,9 \$	136,3 \$	51,0 \$	187,3 \$
Énergie nucléaire	65,1	6,4	71,4	67,6	7,1	74,8
Services d'infrastructures	46,8	5,1	51,9	40,1	5,2	45,3
SNCL Services d'ingénierie – Total	277,9 \$	54,3 \$	332,2 \$	244,1 \$	63,3 \$	307,4 \$
Ressources	3,3 \$	5,0 \$	8,3 \$	(74,4) \$	6,2 \$	(68,2) \$
Projets d'infrastructures d'IAC	(32,8)	6,5	(26,3)	(15,2)	9,7	(5,5)
SNCL Projets – Total	(29,5) \$	11,5 \$	(18,0) \$	(89,6) \$	15,8 \$	(73,7) \$
SP&GP – Total	248,4 \$	65,8 \$	314,2 \$	154,5 \$	79,2 \$	233,7 \$
Capital	35,1 \$	— \$	35,2 \$	60,4 \$	0,1 \$	60,5 \$
Total provenant des activités poursuivies	283,6 \$	65,8 \$	349,4 \$	214,9 \$	79,3 \$	294,2 \$

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).

10 Risques et incertitudes

Les risques, les incertitudes et les pratiques de gestion des risques de la Société décrites à la section 14 du rapport de gestion annuel 2020 n'ont pas changé de façon importante au premier semestre de 2021.

11 Contrôles et procédures

Le chef de la direction et le chef des affaires financières de la Société ont la responsabilité d'établir et de maintenir les contrôles et procédures de communication de l'information de la Société ainsi qu'un contrôle interne à l'égard de l'information financière, tels qu'ils sont définis dans le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 ») des Autorités canadiennes en valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, des contrôles et procédures de communication de l'information pour fournir l'assurance raisonnable que :

- l'information significative relative à la Société leur est communiquée par d'autres personnes, en particulier pendant la période où les documents annuels sont établis;
- l'information qui doit être présentée par la Société dans ses documents annuels, ses documents intermédiaires ou d'autres rapports que la Société dépose ou transmet en vertu des lois sur les valeurs mobilières est enregistrée, traitée, résumée et communiquée dans les délais prescrits par les lois sur les valeurs mobilières.

Le chef de la direction et le chef des affaires financières ont également conçu, ou fait concevoir sous leur supervision, le contrôle interne à l'égard de l'information financière pour fournir l'assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de publication de l'information financière, conformément aux normes IFRS.

Il n'y a eu aucune modification apportée au contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société au cours de la période commençant le 1^{er} avril 2021 et se terminant le 30 juin 2021, qui a eu, ou est raisonnablement susceptible d'avoir, une incidence significative sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société.

12 Informations trimestrielles

(EN MILLIONS \$, SAUF INDICATION CONTRAIRE)	2021		2020 ⁽¹⁾				2019 ⁽¹⁾	
	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE	DEUXIÈME TRIMESTRE	PREMIER TRIMESTRE	QUATRIÈME TRIMESTRE	TROISIÈME TRIMESTRE
Activités poursuivies								
Produits :								
SNCL Services d'ingénierie ⁽¹⁾	1 504,3	1 515,1	1 523,0	1 447,7	1 469,5	1 534,8	1 573,6	1 501,9
SNCL Projets	273,7	282,9	152,3	294,5	168,9	287,5	357,8	346,1
Capital ⁽¹⁾	19,8	21,7	22,6	38,9	21,6	46,2	36,2	79,6
Total des produits	1 797,8	1 819,7	1 697,9	1 781,1	1 660,0	1 868,5	1 967,6	1 927,6
RAII	80,4	103,5	(372,7)	87,4	(21,5)	14,9	(132,9)	3 156,5
Charges financières nettes	25,9	31,2	27,5	28,7	25,9	31,9	28,4	41,7
Résultat avant impôts sur le résultat provenant des activités poursuivies	54,5	72,3	(400,2)	58,7	(47,5)	(17,0)	(161,3)	3 114,9
Impôts sur le résultat	22,2	3,6	(80,5)	66,9	(24,0)	(21,4)	15,0	324,2
Résultat net provenant des activités poursuivies	32,3	68,7	(319,7)	(8,1)	(23,5)	4,4	(176,3)	2 790,6
Résultat net provenant des activités abandonnées	16,5	5,3	(379,8)	(76,3)	(86,3)	(66,9)	(112,7)	(34,0)
Résultat net	48,9	74,0	(699,5)	(84,4)	(109,9)	(62,5)	(289,0)	2 756,6
Résultat net attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin	45,7	73,0	(702,7)	(85,1)	(111,6)	(66,0)	(292,9)	2 756,7
Participations ne donnant pas le contrôle	3,1	0,9	3,3	0,7	1,8	3,4	3,9	(0,1)
Résultat net	48,9	74,0	(699,5)	(84,4)	(109,9)	(62,5)	(289,0)	2 756,6
Résultat de base par action (en \$)	0,26	0,42	(4,00)	(0,48)	(0,64)	(0,38)	(1,67)	15,70
Résultat dilué par action (en \$)	0,26	0,42	(4,00)	(0,48)	(0,64)	(0,38)	(1,67)	15,70
Résultat net provenant des activités poursuivies attribuable aux éléments suivants :								
Actionnaires de SNC-Lavalin	29,2	67,7	(322,9)	(8,8)	(25,3)	1,0	(180,2)	2 790,7
Participations ne donnant pas le contrôle	3,1	0,9	3,3	0,7	1,8	3,4	3,9	(0,1)
Résultat net provenant des activités poursuivies	32,3	68,7	(319,7)	(8,1)	(23,5)	4,4	(176,3)	2 790,6
Résultat de base par action provenant des activités poursuivies (en \$)	0,17	0,39	(1,84)	(0,05)	(0,14)	0,01	(1,03)	15,90
Résultat dilué par action provenant des activités poursuivies (en \$)	0,17	0,39	(1,84)	(0,05)	(0,14)	0,01	(1,03)	15,90
Dividende déclaré par action (en \$)	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02	0,02

⁽¹⁾ Les chiffres comparatifs ont été révisés afin de refléter le changement apporté à la présentation par la Société des résultats financiers de Capital, qui sont maintenant présentés séparément de ceux de SNCL Services d'ingénierie, et ils ont également fait l'objet d'une nouvelle présentation en raison de l'abandon d'une activité (se reporter à la note 2 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour les périodes de trois mois et de six mois terminées le 30 juin 2021).